
FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE PARIS



Rapport d'activités 2009



SOMMAIRE

INTRODUCTION	P. 3
CARTE D'IDENTITE FCS75	P. 4
COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL EN 2009	P. 6
« ET SI ON ARRETAIT TOUT ... »	P. 8
ANIMATION DU RESEAU	P. 12
Les rencontres des Présidentes-ts et Directrices-teurs	P. 14
Le groupe fonction directeur	P. 15
La formation des bénévoles	P. 16
DILF : la démarche de qualification des coordinateurs linguistiques	P. 18
Des outils d'information au service de l'animation de réseau	P. 20
La fonction accueil à la fédération	P. 22
DEVELOPPEMENT DU RESEAU	P. 23
Le rôle de la commission adhésion reconnaissance	P. 24
RENFORCEMENT DU SENS ET LA QUALIFICATION DE NOS PROJETS	P. 27
Séminaire accompagnement à la scolarité	P. 27
Conforter nos outils sur le champ linguistique : Livret - ASL	P. 29
La lutte contre les discriminations	P. 32
La médiation culturelle, les coins livres	P. 33
La coordination fédérale des EPN et Espaces Multimédias	P. 37
LE PARTENARIAT STRUCTURANT DE LA FCS75	P. 42
La charte départementale des centres sociaux associatifs	P. 42
La convention d'objectifs CAF – FCS75	P. 45
AUTRES PARTENARIATS	P. 47
Vingtième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant avec le comité de Paris de l'UNICEF	P. 48
Conseil régional : Tickets loisirs	P. 49
LA VIE FEDERALE	P. 50
La coordination des fédérations des centres sociaux Ile de France	P. 51
La FCSF	P. 52
CONCLUSION	P. 53
ANNEXES	P. 54

INTRODUCTION

Nous avons fait le choix, pour le plan de ce rapport d'activités, de faire apparaître les principales fonctions remplies par la fédération au service du réseau des centres sociaux parisiens.

La mobilisation des centres en 2009 « Et si on arrêta tout... », occupe les premières pages du rapport d'activités. Temps fort, temps collectif, cette mobilisation démontre la capacité du réseau à se retrouver autour d'une expression commune pour la défense et la reconnaissance de notre "cœur de métier": le centre social participatif, l'animation globale. La fédération a rempli là, avec la participation de nombreux acteurs des centres, sa fonction de représentation, de promotion du "projet centre social" et de support à une parole collective.

Nous déclinons ensuite nos actions selon d'autres fonctions que nous pensons essentielles pour le développement de notre projet fédéral :

- ⇒ l'animation du réseau : dans cette partie figure la fonction "communication – information" du réseau. Sont intégrés également la formation des bénévoles, l'échange de pratiques entre les directeurs-trices mais aussi les coordinateurs-trices. Nous n'oublions pas la fonction "accueil" propre à la fédération entre direction des centres parisiens.
- ⇒ le développement du réseau : c'est, entre autres, le rôle de la Commission Adhésion Reconnaissance de mettre en œuvre ce développement en lien avec les partenaires de la Charte Départementale. Cette commission est aussi le lieu de réflexion et d'action pour venir en appui des centres en difficultés.
- ⇒ le renforcement du sens et de la qualification de nos projets : accompagnement à la scolarité, le champ linguistique, la médiation culturelle, la lutte contre les discriminations et l'exclusion numérique sont les différents chantiers sur lesquels nous avons conforté la qualité et la pertinence de nos projets.
- ⇒ le travail partenarial mené principalement avec le Département de Paris et la Caf de Paris. Ce partenariat, dont nous salvons la qualité et la pérennité, est un aspect structurant pour le réseau des centres parisiens. En 2009, deux axes ont été privilégiés : le renouvellement du projet social et l'amélioration des outils de gestion. Il faut rappeler la signature du contrat de projet entre la Caf de Paris et la Fédération (2009 – 2011) qui porte sur des orientations essentielles pour notre réseau. Durant l'année 2010, c'est avec le Département de Paris que la fédération aura à définir le contenu de la prochaine convention pluriannuelle.

A partir des orientations du Conseil d'Administration, ces actions fédérales ont été menées avec un volontarisme qui a renforcé la vie fédérale, les liens entre les acteurs du réseau. Il faut remarquer la participation des acteurs des centres à de nombreuses sollicitations fédérales mais aussi leur engagement à partir de leurs propres demandes afin de mutualiser, partager et construire ensemble. Pour compléter cet état des lieux, il faut souligner la croissance du réseau, les changements de direction ou de salariés dans les centres : cela s'accompagne de sollicitations plus fortes à l'égard de la fédération. A l'heure où se déroulera notre Assemblée Générale, la quasi totalité des centres parisiens seront adhérents de la fédération de Paris.

Enfin, 2009 est l'année qui voit un fort renouvellement de l'équipe fédérale : les nouveaux membres de l'équipe ont su, dans un contexte de mobilisation, prendre toute leur place et contribué à assurer un fonctionnement normal de la fédération.

CARTE D'IDENTITÉ

COORDONNÉES

23, rue Mathis 75019 Paris

Tel : 01 44 64 74 69

Fax : 01 44 64 73 33

Courriel : fcs75@centres-sociaux-paris.org

Site web : www.centres-sociaux-paris.org

Site web EPN –Espaces Multimédias : <http://epn-fcs75.org>

Date de création : 1992

LOCAUX : 66 m² AU RDC ET 8 m² EN SOUS-SOL

EQUIPE FEDERALE

Fin 2009, l'équipe fédérale permanente était composée de :

- ◇ Une assistante fédérale : Florence RESTOUX
- ◇ Un chargé de mission développement des TIC : Florent LAJOUS (en remplacement d'Anna AIMEDEE HOVHANNISSYAN en congé parental),
- ◇ Un chargé de mission fédéral : Jean Pierre GOUAILLE
- ◇ Un délégué fédéral : Patrick ISABEL

Pour le projet ASL, 2 conseillères techniques et pédagogiques ont renforcé l'équipe de juin 2009 à janvier 2010 : Blandine FORZY et Marie LAPARADE

Un appui régulier est apporté à l'équipe fédérale par une personne bénévole, Christian SAINT POULOF, deux après-midis par semaine pour des tâches administratives courantes.

Josette SEROU anime et suit les projets de la commission formation des bénévoles, participe aux travaux de la commission régionale formation avec une régularité et un investissement très important. Cette implication est estimée à l'équivalent d'un 1/4 de temps sur l'ensemble de l'année.

Conseil d'administration

14 membres (8 bénévoles et 6 salariés).

Une démission en septembre 2009 : Peggy BOUZAGLOU (départ du centre social La Maison du Bas Belleville)

Les membres du bureau :

Martine TRAPON, Présidente ; Soued HACHANI, Trésorière ; Marie-France GUEYFFIER, Secrétaire, Roland SMOLAR, Administrateur.

Nombre de réunions du conseil d'administration en 2009 : 10

Nombre de réunions du bureau en 2008 : 6

RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX PARISIENS (AVRIL 2010)

Centres sociaux agréés CAF : 33

Centres sociaux associatifs : 27

Centres sociaux gérés par la CAF : 6

Centres sociaux adhérents FCS75 : 25

Centres sociaux reconnus FCSF : 19

Association membre associé : 1 (Salle Saint Bruno)

La FCS75 est adhérente de la Coordination des fédérations des Centres Sociaux d'Ile-de-France (CFCS) et de la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France (FCSF).

**Les membres adhérents et associés de la FCS75, de la FCSF
Point de situation des Adhésions au jour de l'AG du 2 Juin 2010**

Centre social	Adhérent FCS75	Adhérent stagiaire FCSF	Reconnu FCSF	Représentation au CA FCS75
Cerise	x		x	
La Clairière	x		x	x
Aires 10	x			x
Pari's des Faubourgs	x		x	
Le Picoulet	x		x	
Solidarité Roquette	x		x	
Relais 59	x		x	x
13 pour tous	En cours			
Didot-Broussais	x	x		x
Foyer de Grenelle	x		x	
OCM-CEASIL	x	x		
CEFIA	x		x	
Accueil Goutte d'Or	x		x	x
Espace Torcy	x		x	x
Belleville	x		x	x
Danube S&C				x
Espace 19				x
Espace Cambrai	x		x	
Espace Ardennes	x		x	x
Espace Riquet	x		x	
J2P	x	x		
La 20 ^{ème} Chaise	x			
Archipélia	x		En cours	
Etincelles	x		x	x
Croix Saint-Simon	x		x	
Maison Bas Belleville	x		x	
Relais Ménilmontant	x		x	x
Soleil Blaise	x		x	x
TOTAL	25	3	19	12

Association	Adhérent FCS75	Reconnu FCSF	Représentation au CA FCS75
Salle Saint Bruno	x		

Les évolutions de l'année 2009 :

- ⇒ Demande d'adhésion à la fcs75 exprimée par 2 centres sociaux :
13 Pour tous (13^{ème} arrondissement) et La 20^{ème} Chaise (20^{ème} arrondissement).
- ⇒ Demande de reconnaissance à la FCSF exprimée par le centre social Archipelia
- ⇒ Reconnaissance par la FCSF de 3 centres sociaux :
Etincelles – Soleil Blaise – Maison du Bas Belleville

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL FCS75 2009



COMMISSIONS

Intitulé	Objectifs
Formation des bénévoles Référents CA : Josette SEROU, Patrick ISABEL, Florence RESTOUX	⇒ Définition du plan de formation annuel et du cahier des charges des formations. ⇒ Bilan des formations proposées aux bénévoles.
Adhésion et Reconnaissance Référent : Jean Pierre GOUAILLE Membres : S. HACHANI - MF GUEYFFIER - R. SMOLAR - K. PENEAU - O. SCHAAL - P. ISABEL	⇒ Adhésion et reconnaissance : veiller au respect des dispositions statutaires quant à l'adhésion à la FCS75 et la reconnaissance par la FCSF. ⇒ Développement des centres sociaux : accompagner l'émergence de centres - accompagner les groupes d'habitants dans la création de centres sociaux. ⇒ Appui individuel aux centres.



GROUPES DE TRAVAIL

Intitulé	Objectifs
Coordinateurs d'activités linguistiques Référents CA : Josette SEROU Patrick ISABEL Animatrice : Fatma-Zohra MAMMAR.	⇒ Echanger/mutualiser sur l'organisation et le suivi des activités linguistiques ⇒ S'informer sur les dispositifs de formation et leur financement. ⇒ Suivi du projet DILF – Livret des coordinateurs
Mettre en débat la lutte contre les discriminations Référent : Jean Pierre GOUAILLE	⇒ Renforcer les actions conduites par les Centres en matière de lutte contre les discriminations ⇒ Mutualiser les pratiques et mobiliser le réseau.
Groupe fonction directeur Référents : Patrick ISABEL Jean Pierre GOUAILLE	⇒ Mutualiser moyens et outils ⇒ Echanges sur les pratiques professionnelles ⇒ Echanges d'informations
Réunions avec les coordinateurs des EPN, les animateurs des Espaces Multimédias Référent : Florent LAJOUS	⇒ Echanger les informations, partager les outils de travail, les projets, les difficultés et les réussites, les compétences et les idées. ⇒ Réfléchir sur les problématiques communes et réaliser des projets collectifs. ⇒ Echanger avec d'autres acteurs et des partenaires potentiels. ⇒ Préparation de la rencontre annuelle Animation Multimédia
Comité de pilotage de la mobilisation fédérale : "Et si on arrêta tout..." Groupe de Présidentes-ts et directrices-teurs	Pilotage de la mobilisation, relations avec les centres et le CA de la fcs75.

COMMISSIONS REGIONALES ET NATIONALES

COMMISSIONS REGIONALES

Intitulé	Objectifs
Commission Formation Réfèrent : Josette SEROU	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ingénierie des formations régionales ⇒ Mutualisation des ressources formation ⇒ Montage technique de formation ⇒ Bilan des formations
Groupe des délégués Idf Patrick ISABEL	Les délégués fédéraux d'Ile de France se retrouvent pour partager informations, projets et réflexion sur l'action fédérale régionale, sur l'action des fédérations.
Conseil d'Administration CFCS Représentant fcs75 : Jean Paul RUEFF - Isabelle LACORNE - Patrick ISABEL	Instance de coordination régionale des fédérations des centres sociaux d'Ile de France
Groupe stratégique régional Réfèrents : Jean-Paul RUEFF Patrick ISABEL	Ce groupe de travail rassemble des administrateurs et des salariés des fédérations autour d'un projet régional structurant : Campagne régionale « Défense de l'Animation globale, vers des pactes de coopération » .
Commission régionale Lutte contre les discriminations Réfèrent : Jean Pierre GOUAILLE	Ce groupe rassemble des acteurs du réseau francilien des Centres sociaux pour mutualiser, soutenir et renforcer les actions de lutte contre les discriminations mises en place par les Centres et les fédérations.

GROUPES FCSF

Intitulé	Objectifs
Groupe national : les fonctions d'une fédération Patrick ISABEL	Partager et définir les fonctions « de base » d'une fédération départementale
Séminaires nationaux FCSF Patrick ISABEL	Rencontres des cadres fédéraux
Etude inter – fédération : Coopération Salariés – Bénévoles Patrick ISABEL	Etude finalisée en 2009 Restitution à programmer sur Paris en 2010 – Prolongement à prévoir par la FCSF pour réalisation outils

Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative (DRDJS)

Titulaire : Patrick ISABEL – Suppléant : Jean Pierre GOUAILLE.

« ET SI ON ARRÊTAIT TOUT ... »

Une campagne d'interpellation des pouvoirs publics et des partenaires par les centres sociaux associatifs parisiens et les associations de proximité



Au dernier trimestre 2008, les centres interpellent la fédération pour rendre compte de la situation suivante : une demande sociale croissante en tension avec la précarité de fonctionnement des associations gestionnaires des structures.

Ensemble, les centres dressent le constat suivant : difficulté pour les familles de se loger décemment, d'accéder aux soins, de favoriser la réussite scolaire des enfants, de nouer des relations de voisinage positives, de s'insérer professionnellement, de se faire entendre. La spirale de ces difficultés, leur interaction, engendre des régressions individuelles et collectives et a plusieurs conséquences : isolement et repli sur soi des familles, perte de lien social, plus d'enfants désœuvrés sur l'espace public, moins de participation et développement de la vie associative, moins de solidarité de proximité...

Face à cette réalité sociale, les centres pointent leur propre difficulté à construire les réponses avec les intéressés et à mettre en œuvre leur projet social dans un environnement incertain : inconnues et restrictions budgétaires, modifications importantes de politiques publiques. C'est la capacité des centres à développer leur projet au quotidien et dans la nécessaire durée qui est amoindrie. Alourdies de tâches administratives, entraînés dans une quête sans fin de nouvelles ressources budgétaires, les équipes de salariés et bénévoles alertent sur leur capacité à se consacrer à l'essentiel : la mise en œuvre et la qualification du projet social, le vivre ensemble et le développement social des quartiers.

En 2009, les centres sociaux décident de se mobiliser autour d'un slogan inducteur d'expressions et de réactions : « Et si on arrêta tout... ». Cette mobilisation, les centres l'ont souhaité joyeuse, pédagogique et constructive. Elle a été tout cela. A-t-elle été efficace ?



LES TEMPS FORTS DE LA MOBILISATION

- ⇒ Le 10 février : rencontre des Présidentes-ts et Directrices-teurs : décision d'un appel signé de tous les Présidentes-ts des centres sociaux à l'intention des élus parisiens.
- ⇒ Le samedi 4 avril : journée d'initiatives dans chaque centre social parisien en partenariat avec les associations de quartier (5000 personnes et 140 associations participent à ces animations). Objet de cette journée : les habitants, les salariés, les bénévoles, les partenaires et acteurs de proximité prennent la parole pour échanger sur les préoccupations soulevées par les centres.
- ⇒ Le 29 avril : présentation de toutes les expressions recueillies par les centres sociaux à la Maison des Métallos (film, photos, textes, poésie, témoignages, débats et rencontres...).
- ⇒ Mai et juin : Informations dans la presse, à la radio (Parisien Libéré, Lien social, AHS, Politis, Interdépendances, Nouvel Observateur, Humanité, Le Journal de l'Action Sociale, France Inter, journaux de quartiers ou radios locales).
- ⇒ Le 19 septembre : rencontre des Présidentes-ts et Directrices-teurs au centre social Pari's des Faubourgs. Objet : échanger sur le contenu d'un texte politique d'interpellation du réseau à l'égard de nos principaux partenaires et financeurs. Création et feuille de route de 3 groupes de travail fédéraux concernant nos relations et partenariats avec l'Etat/la Caf de Paris, le Département de Paris, la Région Ile de France.
- ⇒ Octobre – Novembre : rencontres avec les principaux groupes politiques au Conseil de Paris (PS – PC/PG – Les Verts – UMP – MRC – Centre et Indépendants).
- ⇒ Novembre : campagne d'envoi de cartes postales au Maire de Paris : "Pour une coopération renforcée avec la ville de Paris"



LES ENSEIGNEMENTS, EFFETS ET ENJEUX DE CETTE MOBILISATION

Cette campagne a rendu plus visible les centres sociaux parisiens et a surtout montré l'attachement des habitants des quartiers à leur centre. Elle a alerté les élus qui, pour beaucoup, connaissent insuffisamment la réalité de fonctionnement, les modes d'intervention, les projets et les valeurs portés par les centres sociaux. C'est un sujet sur laquelle la fédération est amenée à faire des avancées car, outre les élus, d'autres décideurs ou acteurs influents méconnaissent la spécificité et la plus value du projet centre social.

La Caf de Paris, en 2009 et sur ses fonds propres, a proposé à tous les centres parisiens de passer une convention pour soutenir la fonction accueil dans les centres sociaux. Le prolongement pour une durée de 4 ans (période de la convention) de l'expérimentation 2008 permettra aux centres de qualifier et d'améliorer l'accueil des habitants des quartiers. Il y a, en finalité à ce dispositif de soutien, une volonté partagée d'améliorer la qualité de service et la place de l'accueil comme fonction première du centre social. Ce n'est pas seulement l'amélioration de l'accueil comme espace d'écoute, d'information et d'orientation mais aussi l'accueil comme observatoire de la vie sociale du quartiers et comme vecteur de relation et de parcours pour les habitants, les usagers. Les habitants qui viennent à l'accueil sont les partenaires du centre social participatif.

Les rencontres avec les élus de toutes sensibilités politiques nous ont conduits à expliquer dans le détail la situation des familles des quartiers et le fonctionnement des centres. Un aspect de notre propos a été, en partie, entendue par les élus : le coût des loyers supportés par les associations. A l'unanimité, l'exécutif du conseil de Paris a voté un vœu dont la conclusion est la suivante : « Sur proposition de l'exécutif municipal, le Conseil de Paris demande au Président du Conseil de Paris d'intervenir auprès des bailleurs sociaux parisiens pour leur demander de procéder à des aménagements de loyers en faveur des centres sociaux, après analyse de leur situation particulière ». L'objectif de la fédération de Paris est d'aller vers la gratuité des locaux à l'image de ce qui se fait dans les autres grandes métropoles comme Lille, Lyon ou Marseille. Le coût des loyers grève trop fortement le budget des centres sociaux (pour certains centres les loyers approchent ou dépassent le montant de la prestation de service d'animation globale et de coordination de la CAF).

Si l'année 2009 a vu une augmentation et une équité de la subvention d'animation globale allouée aux centres, qu'il faut souligner, il nous faut également constater que nous sommes encore loin du compte et surtout, à peine engagé, le plan de redressement s'interrompt en 2010 ! Le budget global alloué aux centres sociaux pour le budget primitif 2010 par le Département a été défendu et maintenu en dépit de la crise économique et de l'explosion des budgets sociaux nous a assuré Mme EL KHOMRI Maire - Adjoint chargée de la protection de l'enfance et de la prévention spécialisée.

Nos démarches en 2009 n'ont pas abouti à une rencontre avec les services de l'Etat, comme nous l'avions sollicité et comme cela avait été dit à la Maison des Métallos par un représentant de la Préfecture. C'est regrettable car beaucoup de menaces pèsent sur l'avenir du CUCS à Paris, sur le secteur associatif. Nous voyons se développer une marchandisation, à laquelle nous nous sommes opposés, de l'action sociale et plus globalement du secteur de l'économie sociale et solidaire. Le choix de la marchandisation de l'action associative est dangereux et porteur d'effets pervers : il met les associations en concurrence au lieu de favoriser les partenariats, il segmente les actions alors que nous avons plus que jamais besoin de travailler dans une démarche globale, il situe les associations comme des prestataires de services et non comme des acteurs de changement ... Cela conduit à « étouffer » l'engagement solidaire et citoyen, à réduire la place et l'initiative des habitants pour l'amélioration de leur quotidien, à construire le « vivre ensemble ».

Des députés parisiens ont interpellé les pouvoirs publics à l'occasion des questions ouvertes à l'assemblée nationale (sur les ASL notamment).

QUELLES SUITES A LA MOBILISATION ?



UNE RECONNAISSANCE ET UNE SÉCURISATION DES CENTRES SOCIAUX À RENFORCER

La déclaration des centres sociaux parisiens, débattue et rédigée avec l'ensemble des Présidentes-ts et Directrices-teurs des centres sociaux associatifs rappelle le contexte et les enjeux de la situation présente : la crise s'aggrave et la situation devient de plus en plus difficile pour de nombreuses familles parisiennes ! Les diagnostics partagés avec leurs partenaires, réalisés par les centres sociaux mais aussi les études préalable à la définition du schéma départemental de la prévention et la protection de l'enfance, les situations des personnes relevées par les services sociaux de la Ville de Paris...rendent compte de cette réalité. A côté de celle-ci, il en est une autre : celle de la solidarité et de l'engagement des parisiens à faire face, à rendre le quotidien des quartiers plus solidaire et plus citoyen. L'engagement des bénévoles dans les centres sociaux est impressionnante : plus de 2200 parisiens sont investis dans de nombreuses actions, services, animations et font vivre, dans leur pratique les valeurs des centres sociaux : respect de la dignité humaine, démocratie et solidarité. C'est aussi pour rappeler l'attachement à ces valeurs que les centres sociaux se sont mobilisés et qu'ils ont déclaré à leurs partenaires : ensemble, faisons « mieux et autrement ».



VERS DES PACTES DE COOPERATION SUR LE PLAN REGIONAL

Les services de l'Etat, la Caf de Paris, le Département de Paris, la Région, autant d'interlocuteurs, de partenaires, de financeurs que nous souhaitons rassembler pour une plus forte reconnaissance et sécurisation du projet centre social. C'est ce que poursuit la démarche des « pactes de coopération » initiée par la CFCS et impulsée par toutes les fédérations départementales. Cette démarche est portée par la FCSF auprès des parlementaires, de l'AMF, de l'ADF et de l'ARF. Certaines régions ont abouti à des résultats se traduisant par des conventions pluri-partenariales de soutien et de qualification des centres sociaux : région PACA – Nord Pas de Calais



VERS LA POURSUITE, SANS INTERRUPTION, DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DES CENTRES SOCIAUX SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL

La mobilisation des centres a pointé la question du coût des loyers supportés par les centres sociaux à Paris. C'est un vrai problème qui impacte les capacités des centres à mener leurs missions et qui a été partagé par l'ensemble des élus du conseil de Paris. C'est une question où la réponse est difficile mais nécessaire. La collectivité parisienne n'est pas la seule impliquée, les bailleurs ont leur part à prendre dans la réponse à cette question. La fédération, le réseau ont à entreprendre des initiatives de sensibilisation dans ce sens.

La gratuité des loyers est un pas important dans le redressement économique des centres sociaux. La question économique, régulièrement soulevée par les centres sociaux, ne se situe pas dans le « toujours plus ». Elle porte sur la capacité des centres à mener leurs missions.

En conclusion sur ce point nous citons le Président la CNAF à l'Assemblée Générale de la FCSF à Nevers le 16 Mai 2009 : « **Permettez moi un aparté, il est plus qu'urgent que cesse que 80% du temps et de l'action du directeur d'un centre social soient consacrés à la recherche du financement de sa survie pour l'année n+1. Il y a bien d'autres actions à mener, votre cœur de métier, si je peux m'exprimer ainsi, c'est l'animation globale, les relations avec votre public. De grâce, que la pérennité de vos ressources vous dégage de ces soucis financiers permanents.** ».



ANIMATION DU RESEAU PARISIEN

- ◆ LES RENCONTRES DES PRÉSIDENTES-TS ET DIRECTRICES-TEURS
- ◆ LE GROUPE FONCTION DIRECTEUR
- ◆ LA FORMATION DES BÉNÉVOLES
- ◆ DILF : LA DÉMARCHÉ DE QUALIFICATION DES COORDINATEURS LINGUISTIQUES
- ◆ DES OUTILS D'INFORMATION AU SERVICE DE L'ANIMATION DE RÉSEAU
- ◆ LA FONCTION ACCUEIL À LA FÉDÉRATION

L'animation du réseau des centres sociaux parisiens se construit par la rencontre entre les orientations décidées par les instances de la fédération avec les demandes, besoins, questions et projets exprimés par les acteurs des centres parisiens.

L'animation du réseau vise un objectif général : la qualification des acteurs (salariés et bénévoles) et du projet centre social. L'animation vise également à développer le fédéralisme c'est à dire un espace collectif où l'on trouve ce que l'on y apporte, où la mutualisation se concrétise, où le « collectif » se construit de manière démocratique et respectueuse de chacun.

En 2009, l'animation du réseau parisien se traduit par :

- ◇ deux rencontres des Présidentes-ts et Directrices-teurs
- ◇ des commissions ou groupes fédéraux qui se réunissent régulièrement:
 - Groupe « fonction directeur »
 - Commission formation des bénévoles
 - Groupe coordinateurs EPN et Espaces Multimédias
 - Commission adhésion reconnaissance
- ◇ des commissions ad hoc:
 - comité de pilotage de la mobilisation « Et si on arrêtrait tout... »
 - 3 sous – groupes de réflexion et propositions (Caf/Etat – Région – Département)

L'animation du réseau, ce n'est pas seulement des groupes ou commissions de travail, c'est aussi entretenir des liens d'informations réguliers entre les centres : c'est le rôle du « fil info fd » (lettre hebdomadaire d'information, d'animation et de visibilité de la vie du réseau).

L'animation du réseau c'est aussi, pour la fédération, aller vers les centres à la rencontre des salariés, des bénévoles, des habitants, usagers.

- ⇒ participation aux assemblées générales, aux manifestations des centres,
- ⇒ rencontre spécifique pour échanger sur les projets, difficultés et propositions des centres,
- ⇒ réponse aux invitations pour partager les moments de vie des centres parisiens

RENCONTRE DES PRÉSIDENTES-TS ET DIRECTRICES-TEURS

Les rencontres annuelles sont habituellement réservées aux seules Présidentes-ts. En 2009, les 2 rassemblements proposés par le conseil d'administration de la fédération ont été élargies aux directrices-teurs. Pour ces deux temps d'échanges il convient de noter la très forte participation des responsables des centres parisiens (le 10 février au centre social La Clairière et le 19 septembre au centre social Le Paris des Faubourgs).

C'est à l'issue de la première rencontre que la mobilisation et ses modalités ont été décidées. Le texte d'invitation commençait par l'introduction suivante : « Lors du Conseil d'Administration du 8 janvier 2009, les administrateurs ont souhaité consacrer un temps d'échanges sur la situation difficile des publics et les conditions d'existence des centres sociaux parisiens. Pour notre rencontre du 10 février, il s'agit de mesurer collectivement l'état des menaces et inquiétudes qui pèsent sur les publics et la gestion des structures. Il s'agit également de débattre du contexte actuel, d'une mobilisation à structurer, et d'un calendrier de mise en œuvre ». Après enquête préalable auprès des centres, après débat et synthèse avec les participants sur les fragilités des centres sociaux, l'ensemble des présidentes-ts et directrices-teurs sont tombés d'accord pour exprimer les effets de cette situation sur les familles, les habitants des quartiers populaires :

- ⇒ Augmentation de l'isolement et du renfermement des familles les plus précaires (et pour beaucoup d'origine étrangère). Augmentation de l'angoisse, du stress des parents concernant la réussite scolaire et l'avenir de leurs enfants.
- ⇒ Perte d'influence du centre social comme lieu repère et structurant dans la construction d'un parcours individuel et social pour les personnes les plus disqualifiées : accès aux dispositifs, aux droits, accueil, etc. Le rôle d'accompagnement de la demande sociale, de médiateur exercé par le centre social s'en trouvera diminué.
- ⇒ Affaiblissement du lien social et augmentation des risques de crispations interculturelles. Plus de difficultés liés à la rue, aux espaces publics parisiens.
- ⇒ Affaiblissement des dynamiques associatives, partenariales sur les territoires des centres sociaux. Diminution des capacités d'accueil des bénévoles, de l'engagement solidaire dans les centres sociaux.

C'est à partir de cette rencontre de février qu'ont été programmées les initiatives du 4 et 29 avril 2009.

Le 19 septembre, les centres se sont à nouveau rassemblés pour mesurer les effets de leur première mobilisation et convenir ensemble, d'un texte fédérateur (constats et perspectives) et d'une stratégie permettant la prise en compte de leurs propositions. C'est ce 19 septembre qu'un comité de pilotage a été mis en place et que trois groupes de travail ont été constitués pour réfléchir et agir en direction des principaux partenaires des centres sociaux (État – Caf de Paris, Département de Paris, Région Ile de France). Cette rencontre du 19 septembre a permis également de pointer les chantiers sur lesquels l'action du réseau devait porter, sur lesquels la vigilance était nécessaire :

- ◆ la marchandisation des activités du secteur associatif, de l'action sociale
- ◆ la définition d'une politique jeunesse dans les centres sociaux
- ◆ les risques sur la mixité sociale dans les quartiers
- ◆ la défense de l'animation globale et le renforcement des actions collectives famille

LE GROUPE FONCTION DIRECTEUR

17 directeurs participent à ces temps d'échange (entre 12 et 14 participants réguliers) qui ont lieu en moyenne tous les mois et demi. En raison de la mobilisation du 4 et 29 avril, de l'organisation de deux rencontres Présidentes-ts / Directrices-teurs, ce groupe s'est réuni quatre fois en 2009. Les rencontres durent une demi – journée.



LES SUJETS ABORDES

- ⇒ Informations venant des centres : actualité, circulation des informations utiles, importantes pour l'exercice de la fonction (échange de « tuyaux », de contacts, de procédés de travail voire d'outils)
- ⇒ l'actualité du réseau (en 2009, la mobilisation « Et si on arrêtrait tout... » et ses suites a pris beaucoup de place dans nos réunions)
- ⇒ la fonction employeur, l'animation des actions et des projets
- ⇒ la vie des instances de la fédération (décisions, prises de position ou absence de positionnement fédéral)
- ⇒ interpellation des directeurs entre eux sur des sujets qui interrogent le sens de la fonction voire des projets

Ce groupe n'est pas tenu, ne se donne pas comme objet de produire. L'ordre du jour est ouvert, il commence par donner la parole aux directeurs. Il est animé par l'équipe fédérale et représente un espace d'expression où tous les sujets professionnels sont abordés sans exclusive (le quotidien et le sens de la fonction). Le travail de ce groupe permet de faire émerger des micro-collaborations entre centres. Il est aidant (notamment pour les collègues qui arrivent dans le réseau parisien), non jugeant et représente un espace de respiration pour les directeurs.

Même si le sujet a été abordé, ce n'est pas un groupe de supervision ou d'analyse de pratiques. Toutefois, compte tenu de la qualité des relations, du respect mutuel, les directeurs comme l'équipe fédérale n'ont pas de difficulté à parler d'eux dans leur pratique. Pour la fédération, c'est l'occasion de repérer les questions émergentes, les déficits de communication ou de compréhension de l'action de la fédération.

Une tentative a été menée d'ouvrir un espace collaboratif en ligne centré sur des échanges d'outils apportés par la fédération et les centres. La période exploratoire de 6 mois n'a pas donné les résultats escomptés et la démarche a été stoppée (le départ d'Alice LE FANIC n'a pas permis de trouver un second souffle sur ce projet). La nécessité de mettre en ligne des outils reste d'actualité mais doit être alimentée et animée par la fédération, directement en lien avec l'actualité des sujets travaillés collective-



FAUT-IL FAIRE ÉVOLUER LE CONTENU ET LES OBJECTIFS DE CE GROUPE ?

Il est à noter que le mode de fonctionnement actuel du groupe ne laisse pas suffisamment de place aux présentations des innovations et au développement de nouveaux projets collectifs. Il y a à l'espace à imaginer pour permettre l'information et la circulation de nouvelles pratiques sociales entre les centres parisiens.

LA FORMATION DES BENEVOLES

Les formations destinées aux bénévoles administrateurs et animateurs d'activités restent une priorité pour la fédération compte tenu de leur nombre. Il s'agit de sessions proposées dans un catalogue et de celles organisées dans le cadre de l'accompagnement individuel et collectif des centres sociaux en émergence ou en renouvellement de projet. Les premières sont animées par des intervenants extérieurs, les secondes par l'équipe fédérale.

Les formations fédérales sont organisées par la Commission Formation constituée de représentants des centres sociaux, pour l'essentiel animateurs salariés. La présence de directeurs apporte une vision plus large et prospective des besoins de formation, celle des bénévoles favorise une connaissance plus concrète de l'évolution des situations locales. La commission s'est réunie cinq fois en 2009 et ses membres ont suivi de près la réalisation du programme en élaborant des cahiers des charge pour les formateurs, et en étant présents au début et à la fin des sessions. Après un léger fléchissement en 2009, la commission s'est étoffée en 2010.

En outre, la Fédération participe régulièrement aux travaux de la Commission formation de la CFCS. Les personnels salariés et bénévoles des centres sociaux parisiens ont bénéficié régulièrement des formations régionales, notamment pour ce qui concerne l'Accueil et les Référénts- Famille. S'y ajoutent celles sur le Développement social local, les vacances en famille et le BPJEPS.



LES TENDANCES DES FORMATIONS EN 2009

Concernant les thèmes traités, les axes principaux de formation ont porté à la fois sur les fonctions principales des centres sociaux (Accueil, Formation des adultes migrants, Dilf, Accompagnement à la scolarité) et sur les valeurs qu'ils défendent, sur la tolérance et le respect de l'autre.

Celles proposées par la Coordination Régionale se réfèrent également aux projets des centres sociaux : en valorisant la fonction d'animation de la vie sociale des Centres sociaux

L'accompagnement des bénévoles au sein des centres sociaux, au delà des séquences de formation a conduit la Fédération à mettre en place des groupes de travail pour les animateurs salariés. Celui sur les activités linguistiques commencé en 2008 a débouché sur la production d'un guide dont l'impression et la diffusion sont prévus pour 2010. Un séminaire sur l'accompagnement à la scolarité se prolonge en 2010 par une formation –action qui débouchera sur la production d'un référentiel. La finalité de ces deux démarches est, au delà du renforcement des compétences des participants, de faire réseau et produire du sens sur l'activité telle qu'elle s'exerce dans les centres sociaux.



LES LIMITES OBSERVEES

La formation des bénévoles est un enjeu important tant pour la Fédération que pour les centres sociaux dans un environnement difficile. Elle se traduit non seulement par des propositions de formations mais aussi par l'accompagnement des équipes d'administrateurs des centres en émergence, et l'aide au montage d'actions de formation sur site (celles – ci, se développent d'années en années). En outre la Fédération diffuse régulièrement des informations sur les formations proposées par les partenaires au moyen du Fil Info Fd. On constate toutefois que les informations de la Fédération ne parviennent pas toujours aux bénévoles. Il y a là un domaine à travailler par la fédération avec les centres parisiens.

Par ailleurs il manque une vue d'ensemble sur les plans de formation des centres sociaux, ce qui permettrait à la fédération de constituer un pôle de ressources et de jouer un rôle d'observatoire et de mise en lien sur le développement des formations des bénévoles.

BILAN QUANTITATIF DES FORMATIONS DE L'ANNEE 2009

(ne sont comptabilisés que les bénévoles – les salariés n'apparaissent pas dans ce tableau)

Intitulé formation	Nombre de personnes	Nombre de jours
Etre formateur des adultes migrants	12	3
Etre formateur des adultes migrants	16	3
Etre formateur des adultes migrants	15	3
L'accueil en centre social	10	3
L'accompagnement à la scolarité en centre s.	14	2
L'autre et nous : approche interculturelle	9	3
FLE	17	3
L'accompagnement à la scolarité en centre s.	8	2
L'autre et nous : approche interculturelle	9	2
Etre formateur en ASL	9	2
Communiquer sur mon EPN	6	2

A ces formations inter-centres, s'ajoutent d'autres formations sur site appuyées ou animées par la fédération : les régimes de retraite, l'écrit en ASL, Initiation et perfectionnement multimédia, formation des élus d'association, la santé, l'accueil en centre social, l'accompagnement des formateurs DILF, l'évaluation du projet social. Ces formations ont eu la forme de journées, demi-journées ou soirées de formation.

AUTRES FORMATIONS OUVERTES AUX BENEVOLES ET AUX SALARIES DES CENTRES PARISIENS

Intitulé formation	Nb personnes	Nb jrs
CFCS : la fonction accueil en centre social	1	6
CFCS : la fonction Référent Famille	1	10
CFCS : Développement social local	1	6
CFCS : Vacances familiales	3	2

En globalité, ce sont 216 personnes qui ont participé à ces formations pour 558 journées-participants.

La régionalisation du CDVA est une opportunité pour le réseau des centres parisiens. Avec des modalités à l'écoute des acteurs associatifs, il est possible de développer une plus forte mutualisation des projets de formation et permettre ainsi un dépôt global de demande de subvention intégrant les formations inter-centres, les formations sur site et les formations des centres ouvertes aux autres centres parisiens. Il revient à la commission formation, à la fédération de mettre en place des modes opératoires, des outils permettant de renforcer la mutualisation.

DILF : LA DÉMARCHE DE QUALIFICATION DES COORDINATRICES-TEURS ET DES FORMATRICES-TEURS LINGUISTIQUES

L'apprentissage du français, sous toutes ses formes, est une réalité importante des centres sociaux parisiens. Cette réalité parisienne est rapportée par la récente pré-étude réalisée par l'APUR (la fédération et quelques centres ont participé à plusieurs échanges et accueil des enquêteurs) sur « les besoins de formation linguistique des parisiens maîtrisant mal le français » dont les résultats montrent que ces besoins sont "massifs" sur le territoire parisien.

Indéniablement, le travail des centres parisiens a gagné en compétences ces dernières années. On le doit aux coordinateurs-trices linguistiques qui, par leur mutualisation, leur réflexion collective, leur capacité à appréhender et maîtriser les questions pédagogiques, ont su s'engager pour améliorer leurs pratiques professionnelles. Le dispositif de soutien au passage du DILF en est une illustration.



LE DISPOSITIF DE SOUTIEN AU PASSAGE DU DILF DANS LES CENTRES SOCIAUX

L'année 2009, après une montée en puissance du projet les deux années précédentes, consacre l'aboutissement des objectifs fixés annuellement par ce dispositif de soutien au passage du DILF pour les usagers, adhérents, habitants des quartiers où sont implantés les centres sociaux associatifs parisiens.

La réalisation des objectifs s'exprime par :

- ⇒ le nombre de personnes formées et le taux de réussite à l'examen.
- ⇒ l'évolution du nombre de centres impliqués.
- ⇒ la qualification développée par les coordinateurs des activités linguistiques, les formateurs bénévoles ou salariés des centres sociaux.
- ⇒ la pertinence de l'accompagnement apporté aux centres par la fédération.

Au delà des aspects quantitatifs, l'année 2009 se caractérise par une large circulation et appropriation des méthodes pédagogiques mais aussi par des innovations pédagogiques (partenariat avec le CNED par exemple). Les centres sociaux sont de plus en plus repérés comme des structures de préparation au DILF. Nous constatons toujours une très forte motivation des participantes(ts) même si leurs conditions de vie et de travail pèsent quelquefois sur le suivi réguliers des cours.

◆ Les formations et la présentation aux examens pour 2009

Avec 319 personnes formées (ou en cours de formation) sur l'année 2009, le dispositif de formation mis en place par les centres parisiens est désormais opérationnel. Ces personnes ont été formées et ont passé leur examen en 2009 pour la grande majorité (dans 15 centres) ou passent leur examen au début de l'année 2010 (pour 4 centres c'est en janvier, voire plus tard que les examens seront passés...pour des formations démarrées à l'automne 2009, donc comptabilisées au titre de l'année 2009). Le taux de réussite à l'examen, au regard des personnes accueillies et formées est le suivant : 89% (calcul réalisé sur un premier échantillon de 264 personnes en novembre 2009.).

L'évolution du nombre de personnes accueillies et formées s'explique par une progression du nombre de centres investis dans ce dispositif mais aussi par l'engagement particulièrement important de quelques centres ayant une forte expérience de la formation linguistique.

Les centres sociaux investis dans ce dispositif en 2009 sont au nombre de 15.

◆ La qualification des coordinateurs, des formateurs des centres sociaux

La qualification des coordinateurs se construit par des temps de regroupements pédagogiques organisés par la fédération des centres sociaux de Paris. A ces temps collectifs s'ajoute la possibilité d'un appui individualisé réalisé par une formatrice consultante. Ce travail mené depuis maintenant deux ans porte ses fruits car nous n'avons plus à intervenir pour certaines structures. L'appui individualisé est maintenu pour les nouveaux centres, pour les centres qui ont vécu des changements de salariés ou de bénévoles. La coopération entre les centres fonctionne bien : pour l'organisation d'examens blancs, la circulation des informations pédagogiques, la transmission de document d'information à l'attention des habitants des quartiers concernés. Nous voyons de plus en plus les centres valoriser et communiquer sur cette action de formation et sur la réussite aux examens.

◆ Les motivations et effets de la formation pour les participants

Les motivations des participants sont évidemment très variées mais nous pouvons faire état des plus importantes :

- ⇒ le désir de reconnaissance officielle de leurs acquisitions en français
- ⇒ la nécessité, quelquefois, d'une mise à jour d'un dossier de régularisation,
- ⇒ le challenge (voire le plaisir) de se confronter à un examen,
- ⇒ les besoins réels d'acquisition de compétences linguistiques et d'insertion

La réussite au DILF a des effets dont les principaux sont les suivants :

- ⇒ l'envie de se réinscrire à une formation pour continuer à améliorer ses compétences
- ⇒ l'envie de continuer à faire partie du centre social et à ses activités
- ⇒ l'envie de se préparer au DELF
- ⇒ l'ouverture vers un parcours préprofessionnel

◆ Conclusion à propos de l'année 2009

Les résultats de l'année 2009 confirment la pertinence de ce dispositif soutenu par la DPVI pour les habitants des quartiers où sont implantés les centres sociaux. Les centres sociaux ont montré leurs qualités pour la préparation au DILF : information, accueil et positionnement des personnes, pédagogie développée et réussite aux examens, coopération entre les structures dans l'intérêt des participants. Surtout, ils offrent des possibilités complémentaires permettant d'accéder à la préparation du DILF pour des personnes éloignées des dispositifs de droit commun : possibilité de garder ou faire garder les enfants (organisation à partir du centre), possibilité d'orienter vers un parcours d'apprentissage diplômant, bénéficier d'un accompagnement social lorsque cela est nécessaire...

DES OUTILS D'INFORMATION AU SERVICE DE L'ANIMATION DU RESEAU



LE « FIL INFOS FÉDÉ » : UN LIEN POUR LE RESEAU DES CENTRES SOCIAUX PARISIENS

Avec 36 numéros parus en 2009, le fil infos fédé a maintenu son rythme de diffusion. Le *Fil infos fédé* est une lettre d'information hebdomadaire destinée aux centres sociaux parisiens et aux partenaires (272 destinataires). Les informations sont organisées sous forme de rubriques thématiques. Il permet de diffuser les informations fédérales, de tenir informés les lecteurs de diverses initiatives des centres sociaux, de trier et diffuser la multitude d'informations qui parviennent à la fédération.

La lettre hebdomadaire "fil infos fédé" contribue incontestablement au lien entre les centres sociaux parisiens, et les centres et leurs partenaires. Surtout, cette lettre hebdomadaire renvoie auprès des centres les activités de la fédération. C'est un outil d'information mais aussi de relance sur dossier, rappel des échéances, point sur les commissions, les appels à projet, etc... Son objet est surtout interne. Il offre toutefois une vitrine auprès de tous ceux qui s'intéressent à la vie des centres, à la vie de la fédération.

◆ Les améliorations à apporter

A usage interne et externe, le fil infos fédé doit s'engager dans un élargissement des destinataires. Les destinataires actuels sont principalement : les salariés (directrices-teurs et coordinatrices-teurs), les administrateurs bénévoles, les professionnels des services partenaires. Des marges de progrès sont à réaliser pour toucher plus fortement les salariés mais aussi les administrateurs et bénévoles des centres sociaux (la récupération et la réactualisation de tous les organigrammes des structures s'impose car actuellement nous touchons seulement 25% des salariés ou administrateurs, bénévoles des centres sociaux).

La présentation doit également évoluer pour une identification plus fine des rubriques.



LE FIL INTERNE DES CENTRES SOCIAUX

Initié sur proposition du groupe « fonction directeur », le « fil interne centres sociaux » a comme seuls destinataires les Présidentes-ts et Directrices-teurs des centres sociaux. Il n'est pas diffusé en dehors de ce groupe de personnes et reste à usage purement interne et confidentiel.

Il a été principalement employé en 2009 en appui à la campagne de mobilisation « Et si on arrêta tout... ». Il est, à l'heure actuelle, « déclenché » par le délégué fédéral. C'est une posture à faire évoluer. Le CA, le Bureau, les Présidentes-ts et Directrices-teurs des centres peuvent nourrir et « déclencher » l'envoi d'informations jugées importantes à faire circuler (communiqué des réunions de CA ou Bureau, veille d'informations stratégiques...).



LE SITE WEB DE LA FÉDÉRATION

Indéniablement le site web de la fédération est totalement à revoir et devra fusionner avec le site web consacré aux EPN et Espaces Multimédias. Il n'y a pas de place pour 2 outils de cette nature. C'est le travail de réflexion qui s'ouvre en lien avec la FCSF, qui, de son côté, revoit aussi ses propres outils de communication. Son contenu doit être totalement réfléchi et renouvelé au service du projet fédéral et du réseau des centres sociaux parisiens.



LA FONCTION « COMMUNICATION-INFORMATION » DÉVELOPPÉE PAR LA FEDERATION : OÙ EN EST-ON ?

Notre engagement est encore en deçà des besoins du réseau, de la nécessaire communication au service de la défense et la promotion du projet « centre social », de la valorisation des initiatives des centres et de l'implication des parisiens dans les centres sociaux.

Le recrutement non concluant d'une chargée de mission « communication – culture » n'a pas permis d'améliorer, en 2009, cette fonction essentielle de toute fédération départementale. Pour autant nous ne perdons pas cet objectif de vue. Ainsi, la fcs75 est présente dans les groupes de travail de la FCSF pour s'inscrire dans le sillage de la démarche nationale visant le renforcement de la communication et l'information. Les objectifs pour la fcs75 sont : renforcer notre capacité de communication sur la plus value du projet centre social (auprès des décideurs politiques, institutionnels, etc...), augmenter les capacités et possibilités de mutualisation entre les acteurs du réseau (nos ressources et travaux collectifs doivent pouvoir trouver un aboutissement, une capitalisation disponible auprès de tous). Le schéma ancien doit pouvoir être dépassé ; les outils numériques sont un support à investir davantage et à mettre au service de l'animation de réseau, du fédéralisme. N'oublions pas : le réseau parisien, c'est plusieurs centaines de salariés et plus de 2000 bénévoles...et des centaines d'associations partenaires !

La mobilisation du réseau nous a tout de même conduit à communiquer en 2009 sur les propositions collectives avec une efficacité non négligeable. Nous le devons à l'engagement important de quelques membres du conseil d'administration et de leurs relais dans les centres parisiens

LA FONCTION ACCUEIL À LA FEDERATION

L'accueil téléphonique de la FCS75 est essentiellement exercé par l'Assistante fédérale qui a en charge (90% du temps d'accueil téléphonique par l'assistante fédérale et 10% par les autres membres de l'équipe fédérale) :

- ⇒ le suivi et la diffusion des informations en direction du réseau des centres sociaux
- ⇒ le suivi et la diffusion coordonnée des informations en direction de l'équipe fédérale (réseau, partenaires).
- ⇒ l'information et l'orientation du public vers les centres sociaux

Les appels du réseau des centres sociaux concernent le plus souvent les prises de rendez-vous avec l'équipe fédérale, les demandes de documentations (catalogue des formations, brochures Musée du Quai Branly, documents types divers tels que les plaquettes des centres sociaux parisiens, plaquettes sur les EPN ...), la diffusion au réseau des événements et activités ponctuelles des centres et la diffusion des offres d'emploi au cours de l'année.

La fédération des centres sociaux de Paris est également régulièrement sollicitée par la coordination des fédérations d'Ile-de-France afin de trouver des lieux d'accueil parisiens pour organiser les réunions (Assemblées Générales, Conseils d'Administration, séminaires). En effet, d'une part, la situation géographique de Paris facilite la réunion des fédérations (gain de temps) et d'autre part, la tenue de ces réunions au sein d'un centre social apporte une économie non négligeable (gratuité de la salle).

La Fédération des centres sociaux de Paris tient à remercier les centres sociaux parisiens qui solidairement collaborent à l'organisation de ces réunions et pour la qualité de leur accueil.



INFORMATION ET ORIENTATION DU PUBLIC PARISIEN

Les sollicitations du public parisien se portent généralement sur 4 points principaux :

- ⇒ Qu'est-ce que les centres sociaux et à quoi servent-ils ?
- ⇒ Transmission de la liste détaillée (adresses, tel, mails) des centres sociaux parisiens
- ⇒ Recherche de structures proposant des formations (bureautiques, informatiques, ASL)
- ⇒ Candidatures spontanées et demandes de stages

En raison de la crise actuelle de l'emploi, la fédération des centres sociaux est régulièrement sollicitée afin de diffuser les candidatures spontanées et les recherches de stages pratiques (animateurs, coordinateurs, postes en lien avec les centres sociaux mais aussi de plus en plus de demandes portant sur le bureautique, la comptabilité, etc ...) au sein des centres sociaux parisiens. Cette demande a été particulièrement importante en 2009. En moyenne, une vingtaine de demandes par mois est transmise, après sélection, au réseau par le biais du « fil info fd » ou parfois directement par mail.

Parallèlement, les demandes du public se portent sur les accès aux formations proposées par les centres sociaux (informatique, bureautique et ASL).

La quantité d'appels journalière est variable d'une quinzaine à 30 appels par jour, c'est à dire que cet accueil téléphonique prend, en moyenne 25 à 50 % du temps de l'assistante fédérale.

Cet accueil n'est pas seulement une réponse aux questions posées, c'est aussi une mise en relation entre les acteurs du réseau, une veille sur la situation du réseau.



DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

- ◆ LE RÔLE DE LA COMMISSION ADHESION RECONNAISSANCE

LE RÔLE DE LA COMMISSION ADHESION RECONNAISSANCE

LES OBJECTIFS DE LA COMMISSION

La commission adhésion reconnaissance doit tenir compte des enjeux du développement du réseau (créations de centre) et de suivi des centres existants (renouvellement de projet, gestion financière, ressources humaines, Formation des administrateurs...).

Ses objectifs sont :

- ⇒ Veiller au respect des dispositions statutaires quant à l'adhésion à la FCS75 et la reconnaissance par la FCSF.
- ⇒ Développer des centres sociaux
- ⇒ Concevoir l'appui individuel aux centres.

3 DOMAINES DE COMPETENCE DE LA COMMISSION

Ces trois domaines font appel à des compétences différentes ainsi qu'à des collaborations thématiques avec de nombreux partenaires.

1 - L'adhésion de nouvelles associations à la Fédération et la reconnaissance auprès de la FCSF

Accompagner l'adhésion à la fédération nécessite la rencontre entre le projet du centre social et le projet et les valeurs fédérales. Les travaux de la commission préparent les décisions du conseil d'administration de la fédération qui se prononce ou non en faveur de l'adhésion de centres demandeurs comme membres actifs en stage probatoire d'une durée d'un an visant à préparer la reconnaissance par la FCSF.

Cette démarche d'adhésion est souvent longue, l'investissement demandé pour les administrateurs de la fédération et des associations demande du temps de concertation et de décisions. Les rencontres avec les CA des centres demandeurs mettent en évidence l'intérêt du "fédéralisme" départemental, régional et national.

2 - l'appui apporté aux centres

La charte départementale des centres sociaux associatifs parisiens prévoit que les difficultés rencontrées par les associations gestionnaires fassent l'objet d'une concertation entre le centre concerné, la CAF, la collectivité parisienne et la fédération. Des comités de pilotage locaux ont été mis en place à l'occasion de demandes de soutien exceptionnel de la part d'Étincelles et d'OCM-CEASIL.

La fédération s'est investie en 2009 dans cet accompagnement en coordonnant son intervention avec celle des partenaires pour analyser les situations et rechercher avec les associations gestionnaires des solutions par un appui technique apporté aux équipes bénévoles et salariées.

En 2009, nous avons poursuivi les accompagnements engagés l'année précédente concernant les centres sociaux : Didot-Broussais , 13 Pour Tous, OCM-CEASIL, Etincelles et Loisirs Animation Culture

- ⇒ Centre social Didot Broussais : appui technique équipe de direction
- ⇒ Centre social 13 pour tous: appui technique équipe de direction, coopération salariés et bénévoles.
- ⇒ Centre social OCM CEASIL: participation à des comités de pilotage internes associant les administrateurs, bénévoles et salariés autour du projet social et la place du centre social au sein de la globalité associative
- ⇒ Centre social Maurice NOGUES (LAC) : propositions multiples d'intervention en direction des élus , des partenaires et de l'association gestionnaire, appui technique aux bénévoles et aux salariés de l'association, soutien juridique aux salariés, participation à des comités

La Fédération a été amenée à participer à plusieurs comités de pilotage locaux réunis pour étudier et résoudre les questions soulevées par les centres sociaux (Etincelles, Porte de Vanves, OCM-CEASIL, la 20 ème Chaise, Croix Saint Simon)

Cette participation de la Fédération inscrite dans la charte départementale, est débattue en commission adhésion reconnaissance et se réalise en concertation avec les différents partenaires.

En 2009, un appui technique concernant l'appropriation et l'élaboration du document Caf-PLA a été réalisé auprès de 5 centres.

3 - l'émergence de nouveaux centres pour un développement maîtrisé du réseau parisien

Depuis mars 2009 des travaux sont en cours avec les partenaires de la charte départementale, concernant les territoires de Kellermann, Binet et Paris Nord Est.

Actuellement l'émergence de Kellermann permet de mettre en évidence un partenariat actif visant à mobiliser les habitants des 5 quartiers de la future zone d'influence du centre social en création

◆ [Kellermann](#)

En 2009, la création du centre socioculturel, au sein de la ZAC de Rungis constituait la seconde étape d'une intervention concertées des partenaires de la charte départementale en terme de développement local sur cette zone du 13 ème arrondissement de Paris. La mobilisation des habitants du territoire devant être au cœur du projet (car futurs gestionnaires et utilisateurs du lieu)

La finalité de cette démarche est de clarifier le co-portage du centre confié par la DASES aux habitants regroupés en association, et de définir les moyens à mobiliser pour sa réalisation.

Une démarche s'est structurée en 2009 afin de déterminer des objectifs qui permettront de flécher les étapes du développement du projet.

- ⇒ fédérer et structurer les initiatives locales
- ⇒ organiser des rencontres et échanges entre habitants
- ⇒ développer des ressources répondant aux besoins encore non couverts aujourd'hui sur le secteur
- ⇒ animer la vie locale par des ateliers thématiques

C'est une démarche qui vise à confier en plusieurs étapes des fonctions de gestion d'un centre socioculturel à des habitants, associatifs investis et soutenus par la Fédération des Centres Sociaux, et par l'équipe de Développement Local.

La première phase réalisée de Mars à septembre 2009 a permis de mieux se connaître entre partenaires, de participer à des manifestations inter associatives et de définir des pistes de collaboration sur le processus d'émergence. Puis , par diverses réunions d'informer et d'identifier des habitants pouvant s'investir dans cette démarche .

En 2010 , la seconde phase se concrétisera par l'implication des habitants dans des ateliers thématiques ayant pour objectifs de créer les premières animations du futur centre socioculturel et constituer les bases de l'association gestionnaire porteuse du nouvel équipement.

♦ **Les émergences du Centre Social Binet et du Centre Social Porte d'Aubervilliers dit Paris Nord Est (PNE)**

- ⇒ Centre social Binet, la fédération à participé à deux réunions en mai et novembre 2009. La création du centre social sur ce territoire est conçue dans la continuité de l'existant, la gestion de ce nouvel équipement devant être assurée par une association. Il s'agit pour la fédération d'accompagner avec les différents partenaires œuvrant déjà sur ce secteur l'élaboration d'un projet de Centre Social en mobilisant le plus grand nombre d'habitants possible vivant sur cette zone.
- ⇒ Centre social Porte d'Aubervilliers Par (PNE), en 2009 la réunion du 29 mai a réuni différents partenaires, dont la fédération, pour actualiser la méthode d'accompagnement du projet de création et pour définir un calendrier d'intervention. Les constats révèlent la difficulté d'articuler deux entités (18^{ème} et 19^{ème} arrondissements) en un seul grand quartier, fédéré par un projet commun. Cette ambition est actuellement portée par des partenaires associés pour favoriser l'expression et la participation des habitants dans le cadre de cette émergence PNE.

En 2010, il s'agira pour les émergences des Centres Sociaux Binet et PNE de mobiliser un comité de projet autour de la création des centres, en repérant les éléments moteurs pour créer des groupes de travail, puis d'élargir cette initiative au plus grand nombre afin d'actualiser les diagnostics sociaux et de définir les grands axes des futurs projets sociaux.



RENFORCEMENT DU SENS ET LA QUALIFICATION DE NOS PROJETS

- ◆ SÉMINAIRE ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ
- ◆ CONFORTER NOS OUTLS SUR LE CHAMP LINGUISTIQUE : LIVRET - ASL
- ◆ LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
- ◆ LA MÉDIATION CULTURELLE, LES COINS LIVRES
- ◆ LA COORDINATION FÉDÉRALE DES EPN ET ESPACES MULTIMÉDIAS

RENFORCEMENT DU SENS ET QUALIFICATION DE NOS PROJETS



SÉMINAIRE « ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ : LA SPECIFICITÉ DES CENTRES SOCIAUX

◆ Un constat

En 2007 et 2008, l'accompagnement à la scolarité a donné lieu au niveau fédéral à l'organisation de formations pour les bénévoles, à une rencontre entre le formateur (Eric Waroquet) et les coordinateurs des centres sociaux. De ces formations, de ces échanges il est ressorti un bon degré de satisfaction mais aussi le souhait d'aller plus loin en réponse aux questions soulevées.

"En creux " les bilans de formation ont fait ressortir des manques exprimés par les stagiaires, dont la réponse relève des coordinateurs. Sont notamment cités : la clarification du sens de l'activité, les relations avec les parents et leur impact sur les enfants, les relations avec les enseignants, la légitimité de l'autorité des bénévoles sur les enfants, les liens avec les activités autres que scolaires.

Concernant les coordinateurs il ressort le constat d'une grande hétérogénéité tant dans l'organisation que dans les conceptions. Ceci vaut aussi bien pour le partage des rôles, que dans les relations avec les partenaires institutionnels et associatifs et dans le lien avec les activités du Centre Social.

Pour jouer efficacement leur rôle d'accompagnement des bénévoles les coordinateurs ont besoin d'approfondir un certain nombre de points. Il s'agit notamment : de la clarification de la place de l'accompagnement à la scolarité dans le projet du centre social, de l'accueil des bénévoles et de l'évaluation des compétences attendues pour l'activité , de la notion de contrat (enfant, parent, centre social), de l'animation du groupe de bénévoles , du lien entre l'activité et les autres offres du centre social (sorties culturelles, jeux, soutien à la parentalité...)

◆ Construire ensemble une réponse

Ces constats, ces réflexions partagées avec les coordinateurs(trices) et le formateur en charge des formations de bénévoles ont conduit la fédération à proposer une journée de travail sur la spécificité de l'accompagnement scolaire en centre social. La fédération a organisé un séminaire d'une journée le Vendredi 20 Novembre 2009.

Le but du séminaire était d'une part d'apporter des éléments d'informations et d'autre part de décider "avec les coordinateurs" d'un programme de "formation – action". La formation – action qui suivra ce séminaire devra déboucher sur la réalisation d'un référentiel.

Les thématiques traitées lors de la journée du 20 novembre ont été celle-ci :

Tables rondes du matin :

- ⇒ A la fois "appui et ressources" en complément de l'école, quel sens donner aux activités d'accompagnement à la scolarité dans les centres sociaux?
- ⇒ Quel intérêt du dispositif d'accompagnement à la scolarité (les éléments de "doctrine" de l'accompagnement à la scolarité). Du point de vue de la CAF de Paris, quels sont les atouts des centres sociaux, quelles sont les attentes à l'égard des centres sociaux?

Ateliers de l'après – midi :

- ⇒ repérer les besoins de l'enfant, la place des difficultés repérées dans le projet d'Accompagnement à la Scolarité.

- ⇒ clarification de la place de l'accompagnement à la scolarité dans le projet centre social; lien entre l'activité et les autres offres du centre social (sorties culturelles, jeux, soutien à la parentalité...)
- ⇒ l'accueil des "accompagnateurs à la scolarité", l'évaluation des compétences attendues pour l'activité, l'animation des groupes d'accompagnateurs à la scolarité
- ⇒ la notion de contrat (enfant, parents, centre social).

La journée du 20 novembre a rassemblé 26 personnes. Elle s'est tenue avec la participation de la Caf de Paris et la Dases.

Pour 2010, dans la suite de ce séminaire, 10 centres sont engagés dans un travail de formation - action qui débouchera sur une production écrite à partager avec l'ensemble du réseau des centres parisiens et leurs partenaires (échéance : rentrée été 2010).

CONFORTER NOS OUTILS ET PRATIQUES SUR LE CHAMP LINGUISTIQUE

RÉALISATION D'UN LIVRET À L'ATTENTION DES COORDINATEURS-TRICES LINGUISTIQUES DES CENTRES SOCIAUX ASSOCIATIFS PARISIENS

Ces dernières années, les rencontres entre coordinateurs ont été régulières et nombreuses. Le souhait manifesté par ces professionnels est de mutualiser leur pratique et leurs échanges sous la forme d'un livret à l'attention des coordinateurs pour une amélioration de l'accueil, des relations et de l'engagement des formateurs bénévoles.

◆ Quels sont les objectifs de ce livret ?

Les cours et activités portant sur l'apprentissage du français, les ateliers de savoirs sociolinguistiques sont menés dans les centres sociaux par des formateurs salariés mais surtout par de très nombreux formateurs bénévoles. L'implication de ces bénévoles, la partie technique et pédagogique de leur intervention est encadrée par les coordinateurs d'activités qui existent dans presque tous les centres sociaux parisiens. Les coordinateurs-trices des centres sociaux ont souhaité parfaire et formaliser l'accueil, le suivi des compétences et l'encadrement de ces formateurs bénévoles.

Pour cela, ils ont créé et partagé des outils communs permettant de suivre et améliorer la qualité des apprentissages dispensés par les bénévoles des centres sociaux.

Ces outils seront à la disposition des coordinateurs pour :

- ⇒ accueillir les nouveaux formateurs bénévoles : de l'envie de s'impliquer à une implication utile et qualifiée
- ⇒ les informer sur les dispositifs ou outils existant sur Paris : exemple, le livret de l'apprenant mis en place par la Ville de Paris
- ⇒ suivre et accompagner leur parcours de formation, de qualification

En 2009, le contenu du livret a été arrêté. Il sera imprimé et diffusé à la fin du premier semestre 2010 et pourra être utilisé par tous les coordinateurs-trices dès la rentrée de septembre.

LE PROJET REGIONAL D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS EN ASL (AVEC L'ACSE IDF)

Depuis plusieurs années, de nombreuses associations franciliennes dont une proportion importante de centres sociaux (appuyées par leur fédération départementale) ont entrepris une démarche d'appropriation de la méthodologie et de la pédagogie des Ateliers Sociolinguistiques (ASL). Dans ces actions de proximité, les publics ont trouvé les possibilités d'une meilleure intégration sociale, d'un accès à la citoyenneté, d'une ouverture à la vie culturelle, d'un lien social renforcé, d'une autonomie.

A Paris, par exemple, une action renforcée de sensibilisation des structures porteuses, une action de qualification des acteurs professionnels mais aussi bénévoles ont été menées ces deux dernières années. La fédération a appuyé et accompagné cette démarche en lien étroit avec le CLP. Ce dernier a malheureusement arrêté ses activités en 2009. Aussi, c'est sur la base de ces liens privilégiés que la fédération a été sollicitée par des salariés du CLP pour porter la continuité d'un projet permettant de capitaliser tout le travail mené sur plusieurs années. La fédération a accepté de porter ce travail régional et a déposé un dossier auprès de l'ACSE Ile de France qui a fortement soutenu cette démarche. Aux côtés de la FCS75, les autres fédérations départementales d'Ile de France ont soutenu également ce projet..

◆ Le Projet

Le portage de la dynamique régionale entre avril et janvier 2010 s'est concrétisé autour de 3 axes qui s'alimentent les uns, les autres :

- ⇒ L'organisation d'une rencontre régionale au Forum des Images le 30 juin 2009
- ⇒ L'ouverture d'un site internet en septembre 2009 permettant de capitaliser les pratiques
- ⇒ La mise en place d'expérimentations pédagogiques entre septembre et décembre 2009

◆ La rencontre régionale (30 juin 2009)

La rencontre régionale a été organisée avec le soutien actif de l'ACSE, l'investissement des conseillères techniques et pédagogiques recrutées par la fcs75 et le concours d'une dizaine d'intervenants franciliens.

Les objectifs et contenus de la journée ont été les suivants :

- ⇒ Présentation de la démarche pédagogique en ASL, de ses spécificités et de ses ingénieries de projet,
- ⇒ Mise en valeur des diverses expérimentations territoriales portées par des acteurs investis dans la démarche,
- ⇒ Présentation du site ASLWEB propre à la démarche pédagogique en ASL (espace de capitalisation d'expérimentations pédagogiques)

La rencontre a rassemblé environ 400 personnes (297 personnes des centres sociaux et associations de proximité – 65 personnes des collectivités territoriales – 26 personnes des services de l'Etat – 12 personnes de l'ACSE Ile de France).

◆ Le site ASLWEB

Le site Internet www.aslweb.fr a été mis en ligne le 12 septembre 2009. Il est à la fois un espace ressource et une base de données permettant à tous les intervenants en ASL de trouver les différents types de documents :

- ⇒ supports présentant la méthodologie et précisant le cadre des ASL et leurs spécificités
- ⇒ documents d'accueil – positionnement-évaluation des besoins des publics
- ⇒ trames et scénarii pédagogiques
- ⇒ documents (photos – vidéos – enregistrements – documents authentiques...)

◆ Les expérimentations pédagogiques

6 groupes de travail ont été organisés avec des intervenants de l'ensemble de l'Ile de France afin de modéliser des expérimentations pédagogiques. Certaines productions des groupes de travail vont être mises en ligne sur le site aslweb. 15 formateurs – animateurs ont participé en moyenne aux expérimentations.

Les intitulés des expérimentations :

- ⇒ Propriétaire ou locataire : connaître les démarches liées au logement.
- ⇒ Etre usager des services de santé publique, mieux connaître l'hôpital et la maternité
- ⇒ Utiliser les services de la Poste
- ⇒ S'approprier la bibliothèque de la Cité des Sciences de la Villette
- ⇒ Se sensibiliser à des questions environnementales : la nature dans la ville
- ⇒ Allocataire : mieux connaître et utiliser les services de la CAF

◆ Bilan de l'action

Le portage de ce projet par la Fédération a permis que ne s'interrompe pas la dynamique régionale engagée par le CLP ces dernières années avec le soutien de l'ACSE Ile de France. Les enjeux ont été rappelés par la Présidente de la fédération des centres sociaux de Paris lors du colloque de juin 2009 : l'éducation populaire et ses pratiques innovantes comme le sont les ASL. Les ASL poursuivent des finalités qui nous sont chères : respect de l'autonomie des personnes dans leurs choix, respect de la personne considérée comme un "sujet social" porteuse de droits, intégration des familles dans la vie sociale du quartier dans le cadre du projet global du centre social.

Ce projet porté par la fédération en 2009 a permis la continuité d'une mobilisation des acteurs franciliens sur les ASL. Ces mêmes acteurs ont souhaité se regrouper et s'organiser pour ne pas laisser retomber cette dynamique. Ainsi le réseau RADYA est né. Nous lui souhaitons une pleine réussite et nous aurons le plaisir de le retrouver comme partenaire des centres sociaux parisiens.

LA LUTTE CONTRES LES DISCRIMINATIONS

6 centres sociaux sont impliqués avec différents partenaires locaux depuis 3 ans dans un plan d'action du 19^{ème} arrondissement de Paris (espace Ardennes, Cambrai, Riquet, J2P, Belleville et Danube), en lien avec la Mairie d'arrondissement, animé par l'APSV

Les actions mises en place en 2009 s'articulaient autour d'une opération ayant pour objet de créer une mallette pédagogique et de favoriser la formation des bénévoles et des salariés au sein de chaque structure.

Une rencontre avec des membres du CA fédéral a permis en décembre 2009 de faire un point d'étape sur les actions engagées sur le plan régional et sur la nécessité de déterminer un portage politique pour relancer une dynamique dans le réseau des centres sociaux parisiens sur les questions de lutte contre les discriminations.

Face aux défis actuels, il s'agissait pour les membres du CA de cerner cette question des discriminations et de mieux évaluer les enjeux, pour lever les freins et les réticences pouvant exister, puis d'affirmer en quoi le Centre Social est concerné par cette question. Une feuille de route doit être déterminée en 2010, pour recenser et mutualiser les pratiques des centres. L'objectif étant de sensibiliser les centres lors du renouvellement de projet.

Le lien avec le projet de la coordination régionale :

La Fédération s'est investie depuis juillet 2009 dans 7 réunions de la commission régionale discriminations dont 3 sur la préparation d'un diaporama pour sensibiliser les centres sociaux d'Ile de France.

Nous avons également participé à une journée de formation à Lille. Une boîte à outils, élaborée par la fédération du Nord, a servi de support pour la définition de l'outil pédagogique "diaporama". Cet outil pédagogique servira de base de concertation avec les fédérations départementales de la région Ile de France. 3 journées de formation à l'initiative de la fédération du Val d'Oise et encadrée par Rachid Alaoui ont permis suite à l'outil diaporama d'élaborer et de tester des fiches actions qui ont été des supports à l'animation de la journée régionale.

La fédération a collaboré à l'organisation du rendez-vous régional qui s'est déroulé le 4 décembre au Centre Paris Lecture dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. C'est dans le cadre de la deuxième Semaine de l'Egalité en Ile de France, que la Coordination des Fédérations de Centres Sociaux organisait cette initiative. 60 personnes ont répondu à l'invitation.

LA MEDIATION CULTURELLE

Une convention pluriannuelle fixe un cadre de coopération entre la Ville de Paris, la Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration et la Fédération des centres sociaux de Paris dans le but de :

- ◆ permettre aux publics des quartiers populaires de découvrir l'univers d'institutions culturelles
- ◆ soutenir les actions à caractère culturel des centres sociaux

En 2009, les déclinaisons de cette convention ont porté sur les collaborations suivantes :



PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE DU QUAI BRANLY

Une brochure nommée « Tous au Musée du Quai Branly », comprenant le programme de Février à Mai 2009 a été diffusée auprès des centres sociaux. En septembre 2009, une présentation des formations, visites, et ateliers, pour la période d'octobre à décembre 2009, a été transmise aux centres sociaux. Des rappels ont été régulièrement faits dans la lettre d'information de la Fédération.

◆ Fréquentations de l'année 2009

Les visites contées

34 visites contées ont eu lieu, organisées par au moins 11 centres

Les visites contées sont organisées par les centres sociaux pour des familles, et pour des femmes non francophones qui suivent des ateliers de savoirs sociolinguistiques (ASL) Ces visites sont préparées en amont avec les familles.

Les visites de découverte générale et thématiques

Des visites de découverte générale ont été mises en place pour les centres sociaux, afin de donner des outils pédagogiques et des éléments aux personnes relais, leur permettant d'accompagner des groupes en visite autonome. Des visites thématiques ont eu lieu, à la demande des personnes relais, sur un thème spécifique (rituel du mariage, masques, tissus et initiation)

Treize ateliers ont été réservés par 8 centres sociaux

Des familles et des enfants ont participé à ces ateliers. Certains centres choisissent un atelier en lien avec une activité et/ou un thème travaillé, au préalable avec les enfants.

Les visites autonomes

9 visites autonomes ont eu lieu. Les centres sociaux ont programmé ces visites aux jours et horaires souhaités, directement auprès du service réservation du musée.

Entre 2008 et 2009 nous constatons une augmentation significative des visites contées et des ateliers. La fréquentation par visite a également évolué :

En 2008, une moyenne de 12 personnes par visite (statistiques sur sorties de 24 centres).

En 2009, une moyenne de 19 personnes par visite (statistiques sur sorties de 12 centres (en 2009, 19 centres sont allés au MQB)).

◆ Bilan qualitatif

Le partenariat avec le musée du quai Branly permet à des adultes et à des enfants, d'aller pour la première fois au Musée du Quai Branly, sachant que certaines personnes n'ont jamais visité un musée. Les conteurs et animateurs d'ateliers s'adaptent au public et proposent des animations de qualité, dont l'approche pédagogique est imaginative, originale et joyeuse.

La forme des activités est participative et crée une dynamique d'échanges, qui rend les participants acteurs de la visite. La visite permet de créer des moments d'échanges, avec les accompagnateurs, ainsi qu'avec les parents. La visite permet de créer des groupes intergénérationnels, des liens entre les habitants. Les participants ont la volonté et l'envie de revenir au musée.

Des points restent à améliorer

Des personnes s'inscrivent auprès des centres et ne viennent pas (parfois sans prévenir). Si les visites destinées aux personnes qui suivent les ASL ne sont pas suffisamment préparées à l'avance, les participantes ont du mal à appréhender tout l'intérêt de la visite.

Si l'année 2009 a souffert d'un changement de personne référente au sein de la fcs75, il n'en demeure pas moins qu'il n'y a pas eu d'interruption dans la collaboration entre les partenaires. A ce jour, le planning des visites avec le musée pour le premier semestre de l'année 2010 est installé. Le dispositif s'est renforcé avec de nouvelles possibilités offertes aux centres..

En perspective et pour élargir les propositions aux centres sociaux : une possibilité de partenariat avec la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration est envisagée pour 2010 (CHNI). Sont visés : les publics des centres sociaux mais aussi des associations partenaires comme les foyers de travailleurs migrants proches des centres.



CINEMA - MON PREMIER FESTIVAL

Pour la 1^{ère} collaboration des centres sociaux avec cet événement, près de 800 places ont été retenues par 13 structures qui ont pleinement adhéré à cette démarche de découverte du cinéma destinée aux enfants.

L'initiative a été très appréciée des centres qui y ont participé et ils souhaitent qu'elle soit renouvelée. Les centres sociaux demandent d'être informés à l'avance de cette manifestation afin de pouvoir programmer « le festival » dans leur activité.



LES COINS LIVRES (PARTENARIAT AVEC LA DRDJS)

Pour mémoire, environ 20 coins livres ont été installés dans des centres sociaux et associations de quartier ces dernières années (les premières créations datent de 2005). Ils ont bénéficié du soutien de la DRDJS (Direction Régionale et Départementale Jeunesse & Sports) et ont été accompagnés dans le diagnostic pour la mise en œuvre des espaces par l'association l'ARPLE (Association de Recherche et de Pratique sur le Livre pour Enfants). Leur création répond au souci de valoriser les livres et la lecture auprès des enfants et des jeunes, et de favoriser cette pratique au sein des familles. Installés dans des structures de quartier, les coins livres offrent un premier contact avec le livre dans un espace de détente.

Afin de pérenniser les actions liées au livre et à la lecture et de favoriser le partage entre les acteurs de ces projets, la Fédération, l'ARPLE et la DRDJS ont initié depuis 2007 un suivi de l'accompagnement des coins livres.

En 2009, soutenue par la DRDJS, la fédération a réalisé un travail d'information et de coordination des coins livres, a pris en compte les difficultés à rallier les Coins livres autour d'un projet commun. Le coin livres représente un champ restreint de l'action des centres sociaux malgré tout l'intérêt pour eux mais les animateurs -trices ont trop peu de temps à consacrer à des réunions extérieures. La fédération a en conséquence pour objectif de travailler à la capitalisation d'expériences afin de garder des traces de ce qui est fait (en réponse au turn over des équipes dans les CS) pour valoriser ce qui existe.

La FCS75 dans l'accompagnement des coins livres en 2009 (aux côtés de l'Arple et de la DRDJS) suit la mise en place des formations. Celles-ci sont organisées à chaque fois dans des lieux différents, afin d'avoir un temps de découverte de coins livres existants. En 2009, sept nouveaux centres parisiens ont participé au cycle de formation proposé par l'association ARPLE.



RENFORCER LA DIMENSION CULTURELLE DES CENTRES SOCIAUX

Cela se concrétise fortement au fil du temps. Les centres sociaux parisiens ne cessent d'intégrer de façon grandissante la dimension culturelle dans leurs activités.

Le point le plus remarquable en ce domaine est leur participation massive aux propositions du collectif d'organismes culturels « Vivre Ensemble » qui en regroupe plus d'un vingtain présentant une offre culturelle privilégiée – la plupart du temps gratuite - en direction des publics du champ social (visites, ateliers enfants et adultes, opérations exceptionnelles) . On y retrouve des musées ou lieux patrimoniaux parmi les plus prestigieux comme le Louvre, le Centre Pompidou, le Quai Branly, Guimet, le château de Versailles ou le Parc de la Villette, mais aussi bien d'autres L'organisation de visites ou activités pour nos publics se fait à partir d'un réseau de personnes relais formées par ces lieux. La présence assidue des centres sociaux à ces initiatives est telle qu'ils sont souvent cités en référence par le réseau « Vivre Ensemble ». Il faut également noter qu'à côté de ce réseau, un travail de visites, d'ateliers, d'activités diverses comme par exemple un festival de cinéma pour enfants se fait avec la ville de Paris.

L'on constate aussi par nos rencontres avec les centres que ceux-ci développent aussi une forte activité artistique au sein même de leurs locaux dans les domaines les plus variés : peinture, dessin , musique, chant, danse...parfois même en lien avec des artistes de proximité ou en résidence dans le quartier.

L'extension prise par la dimension culturelle dans nos centres est d'autant plus remarquable qu'elle se fait sans pratiquement aucune subvention dédiée si ce n'est quelques crédits obtenus çà et là sur des actions ponctuelles et sans pérennité.

La Fédération a été à l'origine de plusieurs conventions permettant d'assurer des acquis positifs et une dimension parisienne cohérente à certaines opérations d'envergure. Cela a été le cas avec le musée du Louvre, le Centre Pompidou, le musée de l'Homme et l'est aujourd'hui avec le Quai Branly et la Ville de Paris (il nous faut souligner la collaboration avec la DPVI, attentive à permettre aux centres sociaux de prendre toute leur place dans le rapprochement des institutions culturelles avec les parisiens des quartiers populaires). Cette pratique permet de mieux faire entendre les besoins des centres et d'aboutir à des évolutions de l'offre correspondant mieux à nos attentes.



PERSPECTIVES

Le développement de ce secteur d'activité mérite donc que l'on s'y attarde et que l'on travaille à plus de mise en commun (échange de pratiques, évaluation des besoins, propositions à faire à nos interlocuteurs ...). Plusieurs réunions de personnes sensibilisées à cette dimension culturelle ont déjà eu lieu par le passé, mais différentes vacances du poste « communication - culture » au sein de la Fédération ont ralenti nos ambitions en ce domaine.

Aujourd'hui fort de nombreuses années d'expérience, il est sans doute temps de relancer un travail suivi nous permettant une meilleure connaissance de nos réalités et de travailler à des propositions plus conséquentes en direction des pouvoirs publics.

Dans un premier temps notre travail pourrait prendre une double forme. En premier lieu, faire avec chaque centre un état des lieux de sa pratique culturelle (réalisations, bilan tiré, avancées, difficultés, besoins ...). Ensuite mettre en place un groupe de travail regroupant des « personnes relais » et des personnes « référentes culture » au niveau des centres. Ce groupe pourrait à partir de la situation relevée émanant des centres, faire des propositions que la Fédération portera et défendra auprès de nos interlocuteurs.

LA COORDINATION FÉDÉRALE DES EPN ET ESPACES MULTIMEDIA

En 2009, dix Espaces publics numériques et douze Espaces multimédias ont été soutenus dans le cadre de la mission de développement des TIC portée par la Fédération des Centres Sociaux de Paris. Anna Aimédé, chargée de développement TIC de la Fédération, est partie en congé maternité puis en congé parental et a été remplacée à partir du 9 octobre par Florent Lajous.



RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

Pour 2009 ; la Fédération s'était fixé les objectifs suivants :

- ⇒ Développer les partenariats opérationnels sur des projets visant l'accès aux usages des TIC des personnes les plus fragiles
- ⇒ Créer les conditions d'un développement d'une éducation populaire prenant appui sur les TIC
- ⇒ Renforcer la visibilité des EPN et des Espaces Multimédias
- ⇒ Rendre effective la mutualisation, la mobilité d'accès aux services spécialisés des EPN ou Espaces Multimédias.
- ⇒ Développer la professionnalisation des animateurs et former des bénévoles
- ⇒ Soutenir les conditions d'existence et de développement des Espaces Multimédias
- ⇒ Capitaliser et communiquer sur les expériences
- ⇒ Aider à la consolidation économique des projets des EPN et Espaces Multimédias auprès de nouveaux partenaires.
- ⇒ Sensibilisation et responsabilisation des jeunes et des parents aux dangers de l'Internet
- ⇒ S'impliquer dans les travaux de l'Union des EPN parisiens



ANIMATION DU RÉSEAU DES EPN ET DES ESPACES MULTIMÉDIAS

Les rencontres mensuelles avec les coordinateurs des EPN favorisent la diffusion des informations, la coordination des actions, et l'échange sur les pratiques. L'ouverture d'un nouvel EPN en décembre 2008, l'arrivée d'un nouveau coordinateur au Picoulet, et le remplacement de la chargée de développement ont rendu d'autant plus utiles ses temps d'échanges collectifs.

9 réunions ont eu lieu en 2009. Elles ont porté sur les modalités de mise en œuvre du projet fédéral TIC, sur l'organisation de la rencontre de l'Animation multimédia, l'harmonisation des bilans et des statistiques, la diffusion des offres de partenariats (formation de l'Artesi, ateliers vidéo, actualité du réseau Cyberbase), l'information sur l'Union des EPN parisiens.

◆ Rencontre avec les directeurs des centres sociaux porteurs EPN

Deux réunions se sont tenues en 2009 avec les directeurs de centres sociaux porteurs d'EPN, portant sur la situation économique des EPN, les orientations du projet fédéral en matière de TIC et les objectifs de la Rencontre Animation multimédia.

◆ **Soutien aux Centres sociaux porteurs d'Espaces multimédias**

Sans subvention dédiée, les ateliers multimédias des centres sociaux sont particulièrement fragiles économiquement.

Pour pallier à l'obsolescence des ordinateurs utilisés, souvent de récupération, la fédération s'est fait le relais d'offres pour le renouvellement des parcs informatiques et a accompagné la demande de subvention d'OCM Ceasil à cet effet auprès du conseil régional.

OCM Ceasil a également bénéficié d'un soutien dans la définition de son projet multimédia, et dans la préparation du dossier en vue de l'ouverture d'un espace public numérique.

◆ **Développement d'une pratique d'éducation populaire prenant appui sur les TIC**

Au-delà de l'initiation au multimédia proposée au sein des Espaces publics numériques et des ateliers multimédia, la fédération des centres sociaux souhaite diffuser les connaissances et les pratiques s'appuyant sur les TIC dans l'ensemble des activités de ses adhérents.

Ainsi, l'appui des ateliers sociolinguistiques sur les structures EPN a fait l'objet d'une capitalisation dans le cadre de la constitution du site ressources ASLWEB par la Fédération de Paris, avec le soutien de l'ACSE Ile-de-France.

De même, les outils multimédias ont été inclus dans l'élaboration d'une pédagogie pour l'accompagnement à la scolarité, au sein de la formation-action qui s'étale sur 2009 et 2010.

Enfin, la rencontre Animation multimédia a permis à travers les ateliers, de présenter des expériences d'utilisation de l'informatique dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, de l'accès à l'administration, des ateliers sociolinguistiques, des activités jeunesse...

◆ **Mutualisation et mobilité d'accès aux services spécialisés des EPN**

Par la diversité des intervenants, les 10 EPN et les douze d'ateliers multimédia proposent collectivement une importante offre d'initiation au numérique.

La fédération a mis en place fin 2008 la carte commune, pour permettre à un usager de centre social, de profiter sans nouvelle inscription des formations complémentaires des autres EPN des centres sociaux. Cependant, on constate en 2009, avec le déploiement de cette offre, la faible mobilité des usagers. On peut l'analyser par un attachement au centre social et aux animateurs, qui progressivement établissent une relation de confiance avec les apprenants. La difficulté réside également dans l'absence de référentiel commun quant aux contenus des formations. La première étape en 2009 a été de rendre visibles les activités de chacun, à travers le site projets TIC et un échange plus régulier entre les coordinateurs sur les activités de chacun. Il faudra désormais travailler sur les contenus, pour à la fois proposer une base d'initiations au multimédia commune, sans être nécessairement semblable, et des ateliers de perfectionnements complémentaires en termes de contenu et de dates, pour s'appuyer sur les points forts de chaque espace.

◆ **Développer la professionnalisation des animateurs et former des bénévoles**

L'encadrement des activités multimédia est l'essence du cahier des charges d'un Espace public numérique. Aussi, est-il important de permettre aux salariés et bénévoles d'acquérir ou de mettre à jour les compétences nécessaires.

La fédération a donc organisé deux sessions gratuites de formation à destination des salariés et bénévoles d'EPN et d'ateliers multimédia. Dispensées par l'ARTESI, elles ont porté sur les usages du Web 2,0 le 12 juin, et sur «communiquer sur mon EPN», le 11 septembre.

Les formations de la Fédération proposées aux bénévoles sont ouvertes aux EPN (animer un groupe), mais on constate une faible participation des bénévoles multimédia. Un travail doit être mené pour mieux communiquer auprès de ces bénévoles, qui n'ont pas toujours accès à l'information, et pour développer si nécessaire des formations spécifiques.

◆ **Rencontres individuelles avec les animateurs multimédias**

Les coordinateurs et les animateurs multimédias des Centres Sociaux ont régulièrement sollicité la ou le chargé(e) de mission face aux difficultés rencontrées, lorsqu'ils sont à la recherche d'information, pour transmettre des informations aux partenaires ou au réseau, pour remonter des dossiers, etc.

Au moins une rencontre individuelle avec chaque coordinateur d'EPN ou responsable d'un atelier multimédia a eu lieu durant l'année pour la définition de mode de fonctionnement, pour connaître leurs nouveaux problèmes et difficultés, pour échanger sur les attentes réciproques.

◆ **Participation aux réseaux et groupes de travail nationaux**

La Fédération participe également aux réseaux nationaux, comme les réunions de l'association Créatif, les rencontres et groupes de travail Cyber-base, les événements organisés par la Délégation aux usages de l'Internet...

A la demande du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, la Fédération des centres sociaux de Paris participe depuis septembre 2009 à un groupe de travail visant à des propositions sur la réduction de la fracture numérique dans les quartiers populaires dans le cadre du CUCS. Il s'est réuni 3 fois en 2009 et se poursuit en 2010.

◆ **Appui administratif**

Au cours du premier trimestre, la mission de développement des TIC a organisé avec les coordinateurs des EPN une harmonisation des rapports d'activités des EPN et la consolidation des statistiques pour les dossiers de financement de fonctionnement déposés collectivement auprès de la Ville de Paris.

Deux centres sociaux ont été accompagnés en 2009 pour la préparation de leurs dossiers de demande de financement d'investissement auprès du Conseil régional.

◆ **Contribution à l'Union des EPN Parisiens**

Les associations porteuses d'Espaces publics numériques de la Ville de Paris se sont réunies le 27 janvier 2009, afin de procéder à la création d'une structure de coordination de ces établissements labellisés.

Une association de fait, dénommée « Union des EPN Parisiens » a été constituée.

La fédération, à travers ses 10 EPN, a pris toute sa place dans l'Union des EPN parisiens, structure informelle de regroupement des 20 structures subventionnées par la Ville de Paris. Tous les centres sociaux porteurs d'EPN sont membres de l'association.

Deux groupes de travail ont été créés, l'un destiné à l'écriture d'un mémoire sur la situation des EPN, l'autre pour travailler sur l'harmonisation des évaluations et des statistiques.

Le mémoire est destiné à présenter aux élus les enjeux que représentent les Espaces publics numériques à Paris. Il a été remis lors d'une rencontre des représentants de l'association ont avec Jean-Louis MISSIKA, et des membres de son administration, pour échanger sur l'avenir de ces structures.

◆ **Cinquième Rencontre Animation multimédia : « Numérique et intervention sociale »**

La Fédération, les Espaces publics numériques et les Espaces multimédias des Centres sociaux et socioculturels de Paris ont organisé, le 27 janvier 2010, la 5^e rencontre Animation multimédia sur le thème « Numérique et intervention sociale ».

◆ Objectifs et réalisations

Temps fort pour la coordination TIC de la fédération des Centres sociaux, elle a, comme en 2008, réuni les acteurs parisiens de l'accompagnement aux usages multimédias en centres sociaux (coordinateurs, animateurs, bénévoles, directeurs de centres sociaux, associations partenaires...). Il s'agit d'une journée de rencontres, d'échanges, de réflexions...

Du fait de l'arrivée en octobre de Florent LAJOUS, la rencontre annuelle s'est tenue non pas en décembre 2009 comme prévue initialement, mais le 27 janvier 2010.

La volonté d'ouvrir d'avantage la coordination TIC aux ateliers multimédia et à l'ensemble des centres sociaux s'est traduite par le choix d'un thème transversal : « Numérique et intervention sociale », pour porter la réflexion non pas sur les seuls EPN, mais sur l'usage du multimédia au sein des centres sociaux comme plus value du projet social.

La table ronde sur l'apport du numérique à l'animation sociale et sur l'approche sociale du fossé numérique a réuni l'universitaire Pascal Plantard, le consultant Philippe Cazeneuve, et Martine Trapon.

8 ateliers d'échanges animés par les coordinateurs et animateurs des centres sociaux ont ensuite abordé l'usage du multimédia dans les ASL, la pratique de jeu au service du lien social, l'accès à l'administration électronique, la redynamisation professionnelle, le Web 2.0 au service de l'animation de projet, les sites Internet comme outils professionnels pour les centres sociaux, le e-learning en EPN, et l'accompagnement à la scolarité en espace multimédia.

De plus, afin de conserver une mémoire et de partager nos réflexions avec le plus grand nombre, l'ensemble de la table ronde a été filmé par l'association Canal Marches, et le son des ateliers vidéos ont été enregistrés par les animateurs de séance, pour être mis en ligne sur le site Internet de la rencontre.

◆ Bilan et perspectives

Cette 5^e rencontre de l'animation multimédia a accueilli plus d'une centaine de participants (46 coordinateurs et animateurs, 20 bénévoles, 16 directeurs ou administrateurs, et 10 usagers des centres, 7 partenaires, 4 étudiants...), dont 40% extérieurs aux centres sociaux parisiens et un gros tiers étaient des salariés ou bénévoles d'EPN (centres sociaux ou non). Parmi nos partenaires institutionnels, été présents l'ARTESI, la DASCO, le cabinet de Jean-Louis MISSIKA, et la CAF de Paris.

La rencontre a permis d'initier un décloisonnement du multimédia des EPN et Ateliers multimédia vers l'ensemble des activités des centres sociaux. Les salariés et bénévoles des différents centres ont pu se rencontrer autour d'un intérêt commun (accompagnement scolaire, ASL...). Les ateliers ont permis de présenter des expériences, valorisant ceux qui l'ont porté et montrant ce qu'il est possible de faire.

◆ Bilan de l'année 2009

2009 a été marqué par une baisse générale des subventions allouées aux EPN de 10%, la suspension des conventionnements triennaux, et la mise en place d'un audit par la Ville de Paris. Ces éléments fragilisent les structures, à la fois économiquement, et stratégiquement, les objectifs de la Ville de Paris demeurant en suspens, et les perspectives devenant incertaines. Cette incertitude freine dès lors la mise en œuvre de projets d'ampleur et incite à l'attentisme.

Pour autant, 2009 n'a pas été une année d'immobilisme. Après l'ouverture en décembre 2008 de l'EPN 20, porté par la Croix Saint-Simon et l'ASTS, les EPN des centres sociaux parisiens ont vu une progression globale de leurs usagers de 20%, preuve que les besoins ne se raréfient pas. Le centre social OCM CEASIL a également déposé une demande à la mairie de Paris pour faire évoluer l'atelier multimédia en EPN.

Pour aider les centres sociaux, la fédération a accompagné la consolidation des activités multimédias et le développement des compétences des salariés et bénévoles, a proposé des temps de réflexions pour que le modèle de l'EPN évolue en fonction des besoins, a noué des contacts avec de nouveaux partenaires, a cherché à décloisonner les TIC au sein des centres sociaux.

L'année s'est conclue par la 5^e rencontre Animation multimédia, qui s'est tenue le 27 janvier 2010 du fait des délais de prise de fonction du nouveau chargé de développement, et qui a ouvert de nouvelles pistes de réflexions à concrétiser en 2010.

Parce que c'est en confrontant les expériences et les discours que l'on progresse, la Fédération s'engage dans les réseaux professionnels : Fédération des centres sociaux de France, NetPublic, Cyberbase, Créatif, Union des EPN parisiens... L'ouverture des manifestations et des réflexions à l'extérieur des centres sociaux est dans cette optique une volonté forte de la mission TIC.

En 2010, il faudra que la coordination TIC poursuive la valorisation des activités multimédia au sein du réseau et auprès des partenaires, et soit davantage force de proposition pour des projets communs.

LE PARTENARIAT STRUCTURANT DE LA FCS 75

>>

- ◆ CHARTE DÉPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX PARISIENS
- ◆ CONVENTION D'OBJECTIFS CAF DE PARIS - FCS75

CHARTRE DÉPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX PARISIENS CONVENTION D'OBJECTIFS CAF DE PARIS— FEDERATION DE PARIS



LE PARTENARIAT INSTITUÉ PAR LA CHARTRE DÉPARTEMENTALE

La concertation conduite dans le cadre du comité de pilotage départemental permet d'affiner les modes d'intervention des principaux partenaires (CAF, DASES, DPVI, et FCS75) signataires de la charte départementale.

Les travaux réalisés en 2009 ont porté sur des questions de soutien et d'accompagnement du réseau des centres sociaux et socioculturel parisiens. C'est le lieu où sont abordés les forces et les faiblesses rencontrés par les centres pour dégager des axes d'intervention partagés par les différents partenaires.

Deux groupes de travail ont été initiés dès février 2009 par le comité de pilotage qui a engagé une réflexion autour des outils de gestion et des renouvellements de projet des centres sociaux parisiens.

◆ La Commission « économie des centres - outils de gestion »

Les attendus de cette commission :

Lors de sa première réunion – février 2009 – son cadre de travail a été rappelé : mis en place lors du comité de pilotage départemental du 21 janvier, il résulte d'une attente partagée des partenaires : les documents financiers actuellement produits par les centres sont hétérogènes, souvent porteurs d'imprécisions ou de confusions. Cette situation nuit à toute consolidation permettant de comprendre et d'analyser la réalité des financements des centres sociaux associatifs parisiens. La lisibilité de ces documents doit être améliorée. Ces derniers doivent simultanément pouvoir être utilisés par les centres comme des vrais outils de gestion, d'aide à la décision et à l'anticipation. D'où l'importance de les associer à cette élaboration. De même une amélioration de la visibilité des équilibres sur lesquels les centres sont assis et leur évolution est indispensable.

Objectifs poursuivis

- ⇒ Aboutir à un cadre d'analyse commun
- ⇒ affiner les éléments constitutifs de l'animation globale et les coûts réels correspondants,
- ⇒ dans la même logique analytique, disposer d'une vision clarifiée de la corrélation entre projet social et ressources/charges.
- ⇒ Faire apparaître les différents moyens, particulièrement humains, nécessaires à la mise en œuvre des objectifs du projet social.

Les étapes franchies

CAF et DASES ont listé les rubriques attendues dans les documents comptables (données financières), et les liens souhaités avec des items corrélés : (salariés, bénévoles, impact sur le quartier : population de la zone d'intervention, % des allocataires, nombre de familles, l'accueil, la liste des activités, le nombre de personnes dans les activités ...) en référence au projet social.

La Commission s'est penchée sur l'outil AIGA, majoritairement utilisé dans le réseau des centres sociaux sur l'ensemble du territoire, qui couvre un large éventail d'actes de gestion (de la gestion des adhérents, la lecture analytique des ressources et des charges, qui peut aller jusqu'à la production de fiches de paie). D'autres logiciels existants que la commission n'a pas investigués.

La Fédération a, pour sa part, poursuivi des contacts avec d'autres Fédérations équipées de l'outil AIGA, et qui ont pu créer des développements du logiciel (exemple, la Fédération du Nord). La rencontre avec la Fédération du Nord, les contacts pris avec les autres fédérations montrent :

- ⇒ une pratique inégale des fédérations en matière de consolidation des données économiques des centres (consolidation qui se réalise avec ou sans lien avec les partenaires, avec ou sans outils "co-construits", avec des données tantôt déclaratives, tantôt en appui à des documents validés).
- ⇒ Une approche différenciée de la comptabilité analytique (à partir d'un PLA "étendu" par exemple, à partir d'une fonctionnalité offerte par l'outillage propre du centre comme le permet le logiciel AIGA - ou à partir d'outils construits par les centres sur tableur Excel...). Ce n'est pas une dimension qui fait débat entre les fédérations (soit la dimension analytique est acquise et naturelle comme dans le Nord – Pas de Calais, soit elle ne se pose pas...).

Le travail entrepris dans le réseau parisien par la Fédération :

- ⇒ les rencontres du groupe "fonction de directeur" ont été le lieu où ces questions ont été abordées.
- ⇒ Elles ont permis de faire apparaître des difficultés et une demande de travailler à une meilleure maîtrise du "PLA" Caf. Une séance de formation, de partage d'informations avec la Caf est demandée.
- ⇒ Elles ont permis des échanges sur la question des outils de gestion, la nécessité de les améliorer : un groupe de centres est prêt à travailler sur cette question
- ⇒ Pour les autres, une intervention reste à faire par la fédération afin de les impliquer dans la démarche.

Aujourd'hui, la nécessité d'améliorer les outils de gestion des centres (au service du projet social et de la structure), la nécessité d'obtenir des informations consolidées (fiables et admises par tous) permettant la reconnaissance et la sécurisation du dispositif parisien est partagée par l'ensemble des centres parisiens. Il s'agit à présent de mettre en œuvre l'ensemble de ces travaux et de ces pistes et d'arrêter la méthode la plus adaptée pour que les centres s'approprient la démarche.

Ce travail fera l'objet d'une intervention de la fédération en 2010 auprès de centres volontaires pour les outils de gestion.

♦ [La Commission « renouvellement du projet social »](#)

Lors de la première réunion, le 16 mars 2009, la commission rappelait :

Les centres sociaux parisiens ont un rôle à jouer, à côté des droits sociaux, en matière d'animation globale, de développement social des territoires, du "vivre ensemble". Leur intervention sociale s'appuie sur et avec les intéressés, les habitants et familles des quartiers où ils sont implantés.

Le choix de la collectivité parisienne : le « fait associatif ». C'est à dire articuler la participation et l'implication des habitants à l'organisation associative qui porte le projet social.

L'agrément (attribution/renouvellement) est un moment symbolique à exploiter dans un sens pédagogique pour améliorer la compréhension des partenaires des centres sur les missions, projets et sur leur cadre de l'intervention.

La première réunion de ce groupe – le 16 mars 2009 – a énuméré les premières perspectives de travail de cette commission :

- ⇒ mettre plus la fédération en appui d'une dynamique de qualification collective, sans toutefois nuire à la nécessaire appropriation par les centres du renouvellement de leur projet social
- ⇒ interroger la/les méthodes employées par les centres
- ⇒ la question de la mobilisation des services de la Ville dans cette période de renouvellement de projet
- ⇒ l'information et la relation des centres avec les équipes municipales
- ⇒ l'autonomie des projets : pour que celle-ci soit préservée, il faut qu'il y ait eu transparence (sur les méthodes, sur le projet en lui-même)

Qu'est ce qui mérite d'être amélioré ? qu'est ce qui peut l'être ? selon quel calendrier ? Quelle peut être la place de la fédération et de chacun dans le processus ?

◆ **Les supports**

- ◇ Le référentiel d'évaluation (Cnaf-Cirese) reste un document ressource très riche ; son utilisation peut paraître complexe, son assimilation peut être facilitée par une médiation.
- ◇ L'appropriation du guide du pilotage et son évolution restent à poursuivre. La Fédération – en lien avec les centres – peut apporter son concours à l'évolution de l'outil (cf. contrat de projet CAF-Fcs 75)

◆ **L'approche collective**

Elle est un levier de dynamisme, et consolide la démarche de réflexion (le travail mené sur le PLA, l'accueil ..., et sur les projets élaborés entre plusieurs centres sur des bases thématiques ou territoriales).

◆ **La place de la fédération**

La Fédération peut justement favoriser le travail collectif, la mutualisation des outils. Son aide a été sollicitée par plusieurs directeurs sur la question du renouvellement de l'agrément. Se pose notamment la question de la méthode pour réaliser un diagnostic, celle de la disponibilité des outils statistiques. Les centres hors secteur politique de la ville ont besoin d'une aide renforcée.

◆ **L'appropriation par / et la responsabilisation des centres**

Les contrats de projet, consécutifs des nouveaux agréments, doivent être explicites pour les centres. Ne faut-il pas envisager que les dossiers constitués pour la Commission d'Action Sociale soient remis aux centres ? Ne serait-il pas judicieux que les centres dont les dossiers sont présentés à la CAS soient présents à la commission d'évaluation ?

◆ Conclusion provisoire du travail de ces deux commissions issues du comité de pilotage départemental

Après s'être réunies à plusieurs reprises en 2009, ces deux commissions composées de représentant de la CAF de Paris, de la DASES et de la FCS75, ont laissé place à l'expérimentation et à la réalisation par les centres du réseau parisien.

2010 devrait voir une expérimentation de travail collectif sur le renouvellement de projet social. Cette expérimentation sera finalisée par un bilan réalisé par les centres et la fédération en juillet 2010.



LA CONVENTION D'OBJECTIFS CAF DE PARIS - FÉDÉRATION FCS75

La Convention d'Objectifs et de Gestion 2009 / 2012 entre la CNAF et l'ETAT réaffirme l'intérêt et la place des centres sociaux dans l'action de la Branche Famille en charge des solidarités familiales et sociales. Il y a convergence de valeurs et d'engagements entre les Caf et les centres sociaux. Il y a aussi convergence sur les méthodes d'intervention autour d'une offre globale, là où sont implantés les centres sociaux, prenant en compte :

- ⇒ les besoins des familles et apports des partenaires,
- ⇒ la participation des habitants et usagers associés à l'expression des besoins sociaux et à la définition des modalités pour les satisfaire
- ⇒ le pilotage et l'évaluation des projets sociaux

Au plan départemental, le contrat de projet entre la caf de Paris et la fédération n'est pas une simple déclinaison des axes de la C.O.G relatifs aux centres sociaux. Le contrat de projet, à partir de réalité partagées, a l'ambition d'installer un partenariat privilégié et exigeant qui renforce la place des centres sociaux et leur action à Paris. Le contrat de projet est fondé sur une identification commune de problématiques dont la résolution vise à conforter le projet centre social et à permettre aux centres, dans le cadre de leur projet, à prendre en compte les questions sociales en évolution (en articulation avec les différentes politiques sociales).

D'une durée de 3 ans, la convention a été signée pour la période 2009 –2011. Une rencontre de bilan en 2009 a permis de faire le point sur les premières mises en œuvre des orientations du contrat de projet.

Le contrat de projet porte sur les domaines principaux suivants :

- ⇒ Le soutien à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets (renouvellement de projet social, soutien aux centres dans le développement de la fonction accueil; accompagnement des centres dans la définition et la mise en œuvre de la prestation ACF...).
- ⇒ Le soutien à la gestion et à la mobilisation des ressources (amélioration des outils de gestion, appropriation d'une gestion analytique...)
- ⇒ Le développement de la communication et de l'information (promotion du projet centre social, qualification des acteurs en développant la mutualisation des ressources).
- ⇒ Le développement des centres sociaux (accompagner l'émergence de nouveaux centres sociaux notamment dans les territoires prioritaires).
- ⇒ L'évaluation de l'impact des pratiques participatives sur les projets sociaux, sur le fonctionnement du centre social.

2009 a été l'année où des bases ont été posées pour :

- ⇒ avancer sur un travail collectif et pérenne concernant le renouvellement du projet social des centres parisiens
- ⇒ mettre en œuvre une large réflexion et sensibilisation sur la nécessaire amélioration des outils de gestion

Le processus d'évaluation mis en place avec la Caf de Paris pour suivre l'évolution des orientations définies permet d'appréhender le rythme et les priorités à privilégier. Un calendrier fixe, pour 2010, de 2 à 3 rencontres selon les nécessités, pour évaluer la mise en œuvre des objectifs fixés. Les orientations définies auront besoin de la durée de la convention pour leur mise en œuvre. Ce contrat d'objectifs 2009 – 2011 a le parti pris d'installer des actions structurantes et solides pour le réseau des centres sociaux parisiens, pour leur cœur de métier ...qui viennent en écho à leurs propres propositions.



AUTRES PARTENARIATS

- ◆ 20ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT AVEC LE COMITÉ DE PARIS POUR L'UNICEF
- ◆ TICKETS LOISIRS 2009



20ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT AVEC LE COMITÉ DE PARIS POUR L'UNICEF

A l'occasion de ce 20^{ème} anniversaire de la convention, centres sociaux et écoles élémentaires parisiennes ont souhaité en partenariat avec l'UNICEF, rappeler l'importance des Droits de l'Enfant.

Rassemblé autour d'un même projet proposé par le comité de Paris de l'UNICEF, relayé par la fédération, les enfants de 6 centres sociaux (centres sociaux associatifs et centres sociaux Caf de Paris) et de nombreuses écoles parisiennes ont étudié, échangé puis se sont exprimé sur la situation des enfants en 2009, en France et dans le monde. Dessins, textes, jeux, fresques ont permis de mesurer la sensibilité et la lucidité des enfants parisiens sur la condition des enfants de la planète mais aussi sur leur propre situation.

Une partie des créations des enfants ont été publiées dans le journal « Métro », avec un tirage exceptionnel de 450 000 exemplaires le vendredi 20 novembre 2009.

Les créations des enfants vont être rassemblées et exposées en Mairie du 20^{ème} arrondissement le 2 juin 2010.



Dessin réalisé par les enfants du centre social CAF Charenton



Dessin réalisé par les enfants du centre social Belleville



4 235 tickets loisirs ont été distribués dans 23 centres sociaux (3360 octroyés par la Direction Départementale et Régionale Jeunesse et Sports et 875 par la Région Ile-de-France). En moyenne, chaque sortie rassemble 18 personnes.

Comme chaque année les centres sociaux repèrent les demande des familles pour les sorties en base de loisirs portant sur la baignade en famille comme au bord de mer. Ces sorties permettent de partager un moment de détente tous ensemble quel que soit l'âge des participants.

Les tickets loisirs jouent un rôle essentiel dans le programme d'activités de l'été des centres mobilisés, en direction des enfants et des jeunes et de familles. Les tickets loisirs permettent de compléter les ressources mobilisables pendant l'été et d'atteindre les objectifs des actions prévues dans le cadre des VVV. Sans eux, et compte tenu des budgets dont les centres disposent, ils ne pourraient pas offrir aux jeunes et aux familles la possibilité de sortir aussi souvent du quartier.

Des collaborations sont mises en places entre les différentes structures et les clubs de prévention en direction des adolescents. Certains centres travaillent ensemble pour l'organisation de sorties pendant l'été.

Les centres se heurtent à certaines difficultés pour l'organisation de ces sorties :

Comme l'an dernier, les centres sociaux constatent que les tickets loisirs ne donnent pas accès à toutes les activités et que les conditions d'acceptation des tickets divergent en fonction des bases de loisirs : certaines bases acceptent les tickets pour l'entrée ou l'entrée et le repas, d'autres limitent l'accès à certaines activités. D'où une difficulté à identifier ce qu'il est possible de faire dans chaque base. Les centres sont donc toujours demandeurs d'un document détaillant les modalités de réservation et les activités accessibles avec les tickets loisirs (activités, nombre de tickets à recevoir, limites d'âge pour l'accès aux activités, repas fourni ou pas...).

Le fait que les tickets loisirs ne soient pas acceptés le week-end est un frein pour mobiliser les familles et ne permet pas à tous les parents de profiter de ces temps de loisirs.

Plusieurs centres signalent des difficultés lors des réservations. Il n'y a pas souvent quelqu'un au téléphone et pas toujours de réponse aux mails. Par conséquent, certaines activités ne sont plus accessibles. Problème qui semble variable selon les bases de loisirs.

Les centres sont demandeurs que les tickets loisirs donnent accès à d'autres lieux que les seules bases de loisirs. c'est le lieu de RDV de tous les centres de loisirs et centres sociaux d'île de France. Un souhait d'une plus grande diversité de lieux et d'activités s'exprime fortement.

>>

VIE FÉDÉRALE

**COORDINATION DES FÉDÉRATIONS
DES CENTRES SOCIAUX EN ILE-DE-FRANCE**

F.C.S.F.



LA COORDINATION DES FÉDÉRATIONS DES CENTRES SOCIAUX D'ÎLE DE FRANCE (CFCS)

La fédération de Paris est membre de la CFCS. Trois personnes sont mandatées pour participer aux réunions du CA de la coordination : Jean Paul RUEFF (suppléante : Mme LACORNE Isabelle) et le délégué fédéral. Le CA de la CFCS s'est réuni à trois reprises en 2009.

L'animation régionale est appuyée par les rencontres régulières des délégués Ile de France. Les délégués se sont réunis à 6 reprises en 2009 (temps d'échanges, d'information, de réflexion et d'action sur les projets menés par la CFCS et les fédérations départementales).

Les principaux projets portés par la CFCS :

- ⇒ défense de l'animation globale : développement de pactes de coopération en Ile de France
- ⇒ la formation et qualification des acteurs bénévoles et professionnels des centres sociaux
- ⇒ la lutte contre les discriminations : le projet discrimin'actions

◆ La commission régionale formation

Josette SEROU, membre du conseil d'administration de la fcs75 participe aux réunions de la commission régionale formation (7 réunions en 2009)

Les domaines de formation mis en œuvre par la commission régionale :

- ⇒ adaptation à la fonction d'animation en centre social
- ⇒ formation à destination des Référents Familles (4^{ème} session en 2009)
- ⇒ co-construire une action vacances familiales en centre social
- ⇒ la fonction accueil (3^{ème} session en 2009)
- ⇒ BPJEPS - Animation sociale (2^{ème} session en 2009)

◆ La commission régionale Lutte contre les discriminations

La lutte contre les discriminations est un chantier majeur de la CFCS. Il est animé par une commission régionale qui décline et appuie les projets départementaux. La fédération est représentée par Jean Pierre GOUAILLE.

◆ La commission régionale culture

La fédération de Paris est régulièrement informée des travaux de cette commission mais n'y participe plus depuis le départ d'Alice LE FANIC.

◆ **Le projet régional : défense de l'animation globale vers des Pactes de coopération en Ile de France**

Un groupe "stratégique" a été mis en place en 2008 pour porter et animer ce projet régional. Il réunit toutes les fédérations (la fédération de Paris est représentée par Jena Paul RUEFF et le délégué fédéral).

Nous rappelons les avancées de ce chantier régional :

- ⇒ L'accord de l'Association des Maires d'Ile de France pour constituer un groupe de travail régional sur cette démarche des centres sociaux franciliens. Accord accompagné de la désignation de JY LEBOUILLONNEC (député – maire de Cachan) par l'AMIF pour animer ce groupe de travail.
- ⇒ La rencontre de la CFCS avec les Directeurs-trices d'action sociale des CAF départementales d'Ile de France.
- ⇒ L'accord de Myriam EL KHOMRI, Adjointe au Maire de Paris – dès 2008 - pour faire partie d'un groupe régional sur ce chantier.
- ⇒ L'accord de la CAF de Paris pour suivre ce dossier avec les autres CAF d'Ile de France



LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE FRANCE (F.C.S.F.)

La fédération de Paris a participé à l'assemblée générale de la FCSF à Nevers. Les temps forts ont été l'intervention du Président de la CNAF, une table ronde avec quatre députés et l'écriture d'une déclaration politique sur la lecture de la crise et ses implications pour les populations et nos missions.

Nous étions présents également (ainsi de plusieurs centres parisiens) aux Journées Professionnelles de l'Animation Globale à Lille en septembre (où Martine TRAPON, le délégué fédéral ont animé un atelier).

La FCSF a participé à une rencontre des Présidents les 13 et 14 novembre à Paris portant notamment sur les orientations de la FCSF.

La fédération de Paris a aussi été présente au séminaire interfédéral de mars à Annecy consacré à la redéfinition commune des fonctions fédérales de base, la démarche de communication et la réflexion politique afin d'aboutir à l'écriture d'un texte politique pour l'AG de Nevers.

Les cadres fédéraux se sont réunis en juin et novembre dans le cadre de séminaires de 2 à 3 jours dont les contenus ont été en 2009 : le partage d'informations, la contribution à l'avancée des projets fédéraux, les échanges sur les pratiques professionnelles.

CONCLUSION

La mobilisation des centres sociaux (4 avril dans les quartiers et 29 avril à la Maison des Métallos) est le point fort de l'année 2009. Cette mobilisation ne prend pas appui sur une simple inquiétude de circonstance.

Elle est l'expression de réelles difficultés, pour les centres, à mener leur projet social dans un contexte de crise sociale qui rend le quotidien des familles, des habitants des quartiers populaires, plus dur encore. D'où l'émergence d'une demande sociale croissante en direction des centres sociaux.

L'élément caractéristique de cette mobilisation est la forte expression des habitants concernant leur attachement au centre social de quartier et leur volonté de voir perdurer et évoluer, dans de bonnes conditions, les missions menées. Aux côtés des centres et des usagers se sont aussi exprimés des associations, des travailleurs sociaux qui rendaient compte de la même volonté.

Tous les centres associatifs parisiens, malgré leur diversité, ont pointé les mêmes problématiques. Cette unanimité est à prendre au sérieux :

Il y a des dangers liés au processus actuel de marchandisation de l'économie sociale et solidaire.

Il y a des dangers, avec la circulaire du 18 janvier 2010, pour les projets portés par les associations d'éducation populaire.

Il y a une forte réorganisation des services publics source d'inconnues pour les dispositifs, les partenariats en cours.

Il y a des difficultés structurelles comme le coût des loyers supportés par les centres et pour lesquelles des réponses sont à construire.

Il y a une attente en 2010 concernant le plan de redressement économique des centres sociaux annoncé en 2008.

Il est nécessaire, face aux problématiques sociales fortes et complexes, de s'appuyer et de soutenir des acteurs comme les centres sociaux pour construire, pour inventer du "sur mesure" en mobilisant les ressources des habitants et du territoire. La mobilisation des centres associatifs parisiens, c'est aussi leur implication dans les groupes de travail, commissions, groupes d'échanges de pratiques, formations...pour continuer à qualifier leur projet.

Cette double démarche en fait des acteurs citoyens, responsables et novateurs de la vie sociale parisienne.

>>

ANNEXES

- ◆ **4 PAGES : CENTRES SOCIAUX, ALERTE !**
La Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris et les centres sociaux associatifs parisiens interpellent les élus parisiens (février 2009).
- ◆ **RENCONTRE DES PRÉSIDENTES-TS ET DIRECTRICES-TEURS DES CENTRES SOCIAUX**
Texte des centres sociaux à l'attention de leurs partenaires, des pouvoirs publics, élus parisiens et régionaux (octobre 2009)



Fédération des Centres Sociaux de Paris

23 rue Mathis

75019 Paris

Tél. : 01 44 64 74 69

Fax : 01 44 64 73 33

Courriel : fcs75@centres-sociaux-paris.org

Site web : www.centres-sociaux-paris.org